

# ALLER DE L'AVANT

UNE SÉLECTION DE RÉALISATIONS  
DU PROGRAMME FORESTIER DE LA FAO 2012-2013



[www.fao.org/forestry](http://www.fao.org/forestry)



*Image de couverture:*  
©FAO/Giulio Napolitano.

Les agriculteurs transportent du bois de chauffage à dos d'âne sur une route au Niger. Grâce à l'Initiative de la Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel, la FAO et ses partenaires aident la population locale à adopter ou à élargir les pratiques de gestion durable des paysages, tels que l'établissement et la gestion des forêts, à lutter contre la désertification et à fournir des biens essentiels et des services environnementaux.

# ALLER DE L'AVANT

UNE SÉLECTION DE RÉALISATIONS DU PROGRAMME FORESTIER DE LA FAO 2012-2013

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à [www.fao.org/contact-us/licence-request](http://www.fao.org/contact-us/licence-request) ou adressée par courriel à [copyright@fao.org](mailto:copyright@fao.org).

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO ([www.fao.org/publications](http://www.fao.org/publications)) et peuvent être achetés par courriel adressé à [publications-sales@fao.org](mailto:publications-sales@fao.org).

# TABLE DES MATIÈRES

7	AVANT-PROPOS
10	LE CADRE
12	ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS
<b>1</b>	<b>FOURNIR DES INFORMATIONS ACTUELLES ET FIABLES</b>
19	RENFORCER LES POLITIQUES ET LES PRATIQUES GRÂCE À LA COOPÉRATION INTERNATIONALE
<b>2</b>	
24	CRÉER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA FORESTERIE ET AUX INDUSTRIES FORESTIÈRES
<b>3</b>	
31	ENCOURAGER LA GESTION DURABLE DES FORÊTS ET DES ARBRES
<b>4</b>	
33	PROMOUVOIR LES VALEURS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES DES FORÊTS ET DES ARBRES ET LEURS AVANTAGES POUR LES MOYENS D'EXISTENCE
<b>5</b>	
38	RENFORCER LE RÔLE ENVIRONNEMENTAL DES FORÊTS, DES ARBRES HORS FORÊT ET DE LA FORESTERIE
<b>6</b>	
42	LE PROGRAMME FORESTIER DE LA FAO EN CHIFFRES



# AVANT-PROPOS

**D**ans le cadre de la gouvernance moderne, la redevabilité implique que l'on rende compte des actions entreprises et que l'on en assume la responsabilité. En tant que service public mondial, le système des Nations Unies se doit de donner l'exemple en fournissant, sous une forme de lecture facile, des informations sur ses principales réalisations aux divers États Membres, organes directeurs et partenaires ainsi qu'aux autres parties prenantes. Cependant, un grand nombre d'activités menées par les Nations Unies en général et par la FAO en particulier restent mal connues.

C'est pour cette raison que FAO Forêts a décidé, début 2010, de lancer une publication biennale attrayante présentant ses résultats majeurs et les ressources qui leur correspondent. Cette publication permet d'éclairer les discussions des sessions plénières du Comité des forêts (COFO) lors des rapports d'activité, et contribue également à ce que les nouveaux membres du personnel, les partenaires et les médias puissent mieux comprendre le Programme forestier de l'Organisation.

Au cours des deux dernières années, au travers de son dense réseau de bureaux régionaux, sous-régionaux et nationaux et à partir de son siège à Rome, Italie, la FAO a mis en œuvre des projets pour un montant de 81,5 millions de dollars EU, et des activités normatives relevant du programme ordinaire pour un montant de l'ordre de 40 millions de dollars EU. L'essentiel du budget relatif aux projets est lié au Fonds pour l'environnement mondial et au programme ONU-REDD.

Les années 2012-2013 ont été une période de transition pour la FAO, qui a vu la définition d'un nouveau cadre stratégique réduisant de 11 à cinq le nombre des objectifs stratégiques. Le Programme forestier a clairement montré que les forêts contribuent de manière substantielle à l'intégralité de ces nouveaux objectifs, qu'ils concernent la sécurité alimentaire, la fourniture accrue et durable de biens et services, la lutte contre la pauvreté rurale, la chaîne de valeur ou la résilience. Le nouveau cadre nous permet de faire face aux enjeux transversaux de manière plus efficace, en nous appuyant sur l'expérience de chacun.

La Conférence internationale sur les forêts pour la sécurité alimentaire et la nutrition a assurément constitué un jalon capital des deux dernières années. La Conférence a rassemblé 400 participants et suscité un engouement considérable pour son approche innovante de la sécurité alimentaire. Le rapport sur la *Situation des forêts du monde 2012* (SOFO 2012) s'est concentré sur les forêts et l'économie verte tandis que la 21<sup>e</sup> Session du COFO a mis l'accent sur le rôle des forêts dans le nouveau cadre stratégique de la FAO et sur l'indépendance de l'évaluation de son Programme forestier.

Au niveau international, la révision des accords internationaux sur les forêts va de l'avant, en prévision de la onzième réunion du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) qui aura lieu début 2015. En septembre 2012, la FAO a en outre coordonné et dirigé une initiative sur le financement des forêts en réponse à une demande émise lors de la dixième réunion du FNUF. Le rôle de la FAO dans le Partenariat de collaboration sur les forêts continue par ailleurs à être apprécié.

Le Programme forestier de la FAO a considérablement investi dans le renforcement de sa capacité de communication au travers d'efforts constants, d'une panoplie diversifiée d'outils de communication en ligne, et d'un soutien déterminé aux réseaux de communicateurs forestiers régionaux.

Le 21 mars 2013, le monde a célébré sa première Journée internationale des forêts, fruit d'efforts concertés de la FAO depuis 2010 pour garantir son adoption au niveau du système des Nations Unies. La FAO a lancé à cette occasion le défi Zéro déforestation illégale pour renforcer la lutte contre le déboisement, en harmonie avec le défi Faim Zéro.

Ces deux années ont vu se réunir huit commissions régionales des forêts et *Silva Mediterranea*. La réforme de la Commission internationale du peuplier visant à élargir sa portée géographique a été lancée, de même que celle du Comité consultatif de la filière bois durable. Le Partenariat de la montagne a approuvé une nouvelle stratégie et une nouvelle gouvernance lors de sa quatrième réunion mondiale tenue à Erzurum, Turquie, en septembre 2013. Enfin, dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique, a été instauré le Partenariat de collaboration sur la gestion durable de la faune, dont la FAO assure le secrétariat.

À n'en pas douter, de nombreuses opportunités et de nombreux défis nous attendent, notamment l'agenda post-2015, le XIV<sup>e</sup> Congrès forestier mondial de 2015 et la mise en œuvre du nouveau cadre stratégique de la FAO. Sur la base de la vaste expérience mise en évidence dans cette publication, nous sommes convaincus que nous serons en mesure d'y répondre de façon optimale, en partenariat avec les gouvernements, les institutions scientifiques, la société civile et le secteur privé.

J'espère que la lecture de cette publication sera inspirante.



EDUARDO ROJAS-BRIALES

*Sous-Directeur général, Département des forêts de la FAO*





# LE CADRE

## LA STRATÉGIE DE FAO FORÊTS

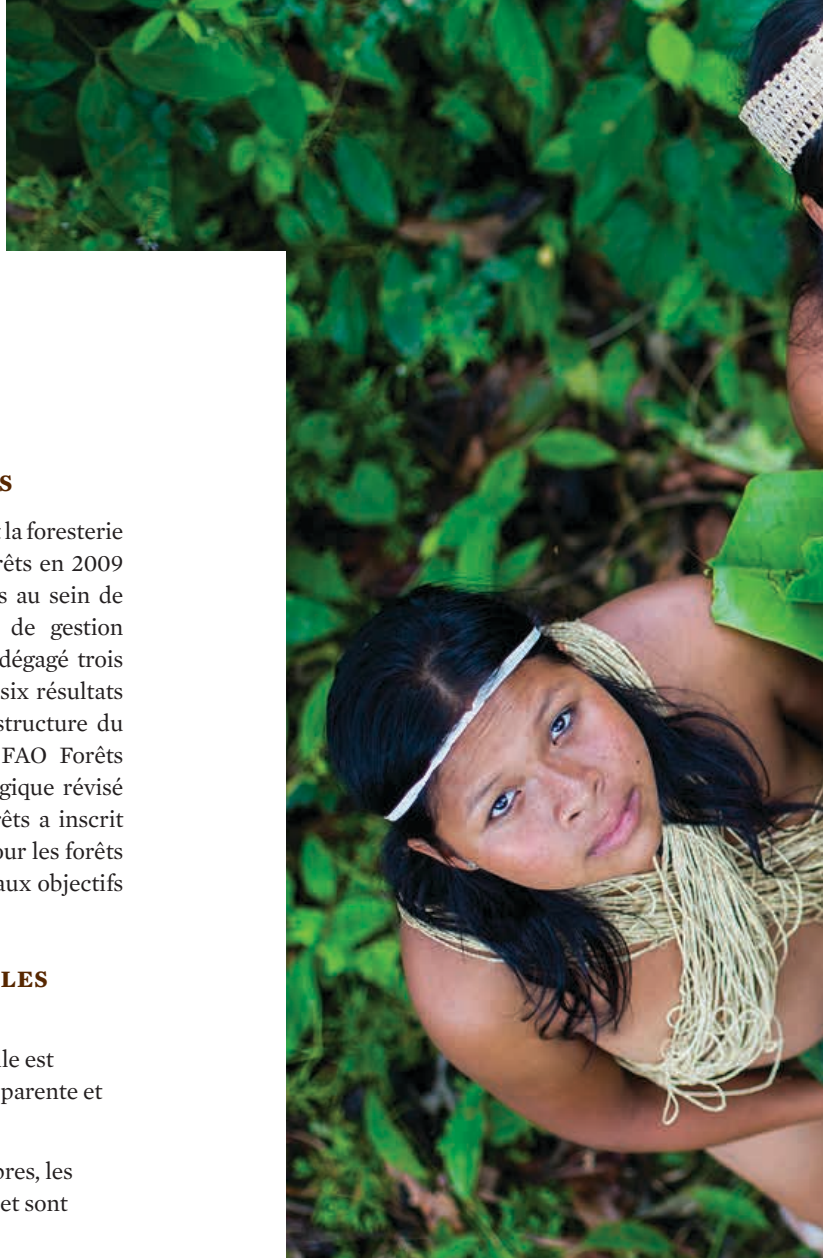
La Stratégie de la FAO pour les forêts et la foresterie a été approuvée par le Comité des forêts en 2009 et s'est alignée aux réformes en cours au sein de l'Organisation, notamment le cadre de gestion axée sur les résultats. La Stratégie a dégagé trois objectifs mondiaux pour la société et six résultats de l'Organisation, et elle a fourni la structure du travail normatif et opérationnel de FAO Forêts jusqu'à fin 2013. Avec le Cadre stratégique révisé en vigueur à partir de 2014, FAO Forêts a inscrit les priorités établies par la Stratégie pour les forêts et la foresterie au sein des cinq nouveaux objectifs stratégiques de l'Organisation.

## OBJECTIFS MONDIAUX POUR LES FORÊTS ET LA FORESTERIE

- La prise de décision intersectorielle est éclairée, mieux coordonnée, transparente et participative.
- Les avantages procurés par les arbres, les forêts et la foresterie augmentent et sont largement reconnus et appréciés.
- Les ressources forestières se développent dans la majorité des pays et les services écosystémiques sont reconnus et appréciés de façon croissante.

## RÉSULTATS DE L'ORGANISATION

1. Les politiques et pratiques influençant les forêts et la foresterie sont fondées sur des informations actuelles et fiables.
2. Les politiques et pratiques influençant les forêts et la foresterie sont renforcées par la coopération et les débats internationaux.
3. Les institutions régissant les forêts sont renforcées et la prise de décisions est améliorée, y compris la participation des parties prenantes forestières à l'élaboration de politiques et d'une législation forestières, assurant ainsi un milieu favorable aux investissements dans la foresterie et les industries forestières. La foresterie est mieux intégrée dans les plans et processus de développement nationaux, en tenant compte des interfaces entre les forêts et les autres utilisations des terres.
4. La gestion durable des forêts et des arbres est adoptée plus largement, entraînant des réductions de la déforestation et de la dégradation des forêts, et la contribution accrue des forêts et des arbres aux moyens d'existence ainsi qu'à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets.
5. Les valeurs sociales et économiques et les avantages pour les moyens d'existence procurés par les arbres et les forêts sont renforcés, et les marchés pour les produits et services forestiers contribuent à faire de la foresterie une utilisation des terres plus viable en termes économiques.
6. Les valeurs environnementales des forêts, des arbres hors forêt et de la foresterie sont mieux comprises; les stratégies de conservation de la biodiversité et des ressources génétiques forestières, d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, de remise en état des terres





dégradées et de gestion de l'eau et des ressources fauniques sont mises en œuvre efficacement.

### **OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE LA FAO**

En 2012, en vue de répondre aux sollicitations des principales tendances du développement agricole mondial et de relever les défis rencontrés par les États Membres, la FAO a identifié des priorités clés sur lesquelles elle était la mieux placée pour intervenir. Une analyse approfondie de ses avantages comparatifs a permis à l'Organisation de déterminer des objectifs stratégiques (OS) qui représenteront ses principaux domaines d'engagement dans sa lutte pour réaliser sa vision et atteindre ses objectifs globaux.

Les cinq objectifs stratégiques sont les suivants:

**OS1** – Contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.

**OS2** – Intensifier et améliorer de manière durable l'apport de biens et de services issus de l'agriculture, de la foresterie et des pêches.

**OS3** – Réduire la pauvreté rurale.

**OS4** – Veiller à la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires plus ouverts et plus efficaces.

**OS5** – Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise.

Un sixième objectif centré sur les connaissances, la qualité et les services techniques, comprendra les activités normatives de base de l'Organisation.

#### ***Pour en savoir plus***

[www.fao.org/about/what-we-do/so1](http://www.fao.org/about/what-we-do/so1)  
[www.fao.org/about/what-we-do/so2](http://www.fao.org/about/what-we-do/so2)  
[www.fao.org/about/what-we-do/so3](http://www.fao.org/about/what-we-do/so3)  
[www.fao.org/about/what-we-do/so4](http://www.fao.org/about/what-we-do/so4)  
[www.fao.org/about/what-we-do/so5](http://www.fao.org/about/what-we-do/so5)

# ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ACP	Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
AGNU	Assemblée générale des Nations Unies
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
CANARI	Institut des ressources naturelles des Caraïbes
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEE	Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
CFAP	Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique
CFRQ	Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières
CITES	Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CIRAD	Centre français de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
COFO	Comité des forêts
COMIFAC	Commission des forêts d'Afrique centrale
CPW	Partenariat de collaboration sur la gestion durable de la faune
EOR	Extrême-Orient russe
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FFF	Mécanisme forêts et paysans
FLEGT	Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux
FRA	Évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO
GDF	gestion durable des forêts
IGMVSS	Initiative de la Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel
MRV	mesure, notification et vérification
NAFORMA	Projet de suivi et évaluation des ressources forestières nationales (République-Unie de Tanzanie)
NFMS	système de suivi des ressources forestières nationales
ONU-REDD	Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement
OS	objectif stratégique
PCF	Partenariat de collaboration sur les forêts
PCT	Programme de coopération technique
PERFOR	Programme régional stratégique de gestion des écosystèmes forestiers pour l'Amérique centrale
PFN	programme forestier national
PFNL	produit forestier non ligneux
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
REDD+	réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts (REDD), plus rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier dans les pays en développement
REDPARQUES	Réseau latino-américain de coopération technique pour les parcs nationaux, les autres zones protégées, la flore et la faune sylvestres
SOFO	Situation des forêts du monde
SSTS	système de suivi des terres par satellite
UE	Union européenne





## FOURNIR DES INFORMATIONS ACTUELLES ET FIABLES

# 1

### PREMIER RAPPORT MONDIAL SUR LES RESSOURCES FORESTIÈRES GÉNÉTIQUES

Les ressources génétiques forestières sont le matériel héréditaire contenu au sein des arbres et des autres espèces de plantes ligneuses ayant, effectivement ou potentiellement, une valeur économique, environnementale, scientifique ou sociale.

En 2009, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO a sollicité la préparation d'une évaluation mondiale des ressources génétiques forestières susceptibles d'être importantes pour la gestion durable des forêts, la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté, la conservation de la biodiversité et la protection de l'environnement.

Pour élaborer cette première édition de *l'État des ressources génétiques forestières mondiales*, la FAO a collaboré avec les États Membres, des partenaires fournisseurs de ressources et d'autres organisations internationales, afin que soit apporté et reçu le soutien financier et technique nécessaire au rassemblement des données au sein de chaque pays, sous la supervision de pôles de référence nationaux. Des ateliers de formation ont été tenus dans plus de 30 pays en vue de renforcer les capacités d'évaluation de l'état des ressources génétiques forestières. En juin 2013, 86 pays, représentant

— “ —

**LA PRÉPARATION DE LA PREMIÈRE ÉVALUATION MONDIALE DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES A ENRICHİ LES CONNAISSANCES DES COMMUNAUTÉS ET DES DÉCIDEURS ET LES A SENSIBILISÉS À L'IMPORTANCE DE LA CONSERVATION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES; ELLE A ÉGALEMENT CONTRIBUÉ À IDENTIFIER LES BESOINS ET LES ACTIONS PRIORITAIRES.**

— ” —

plus de 85 pour cent de la superficie forestière, avaient soumis leur rapport. Huit consultations régionales et sous-régionales ont été organisées pour favoriser le partage des principaux résultats des rapports nationaux.

En juin 2013, la Conférence de la FAO a adopté le premier Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières, qui définit quatre domaines prioritaires et 27 priorités stratégiques à cet égard.

La préparation de la première évaluation mondiale des ressources génétiques forestières a permis d'impliquer un vaste éventail de parties prenantes. Elle a enrichi les connaissances des communautés et des décideurs et les a sensibilisés à l'importance de la conservation des ressources génétiques forestières; elle a également contribué à identifier de nouvelles



— “ —

**LA SITUATION DES FORÊTS DU MONDE 2014 PRÉSENTE UNE ANALYSE APPROFONDIE DES PRINCIPAUX AVANTAGES SOCIOÉCONOMIQUES OFFERTS PAR LES FORÊTS ET DES POLITIQUES QUE LES PAYS METTENT EN ŒUVRE POUR RÉGIR LES RAPPORTS DES COMMUNAUTÉS AVEC CELLES-CI.**

— ” —

voies pour une meilleure évaluation et une gestion durable de ce matériel génétique, de même que les besoins et les actions prioritaires à ce sujet; enfin, elle aide aujourd’hui à mieux intégrer la conservation des ressources génétiques forestières au sein des politiques et programmes nationaux plus vastes.

**Pour en savoir plus**

[www.fao.org/forestry/fgr/64582](http://www.fao.org/forestry/fgr/64582)  
[www.fao.org/docrep/meeting/027/mf986e.pdf](http://www.fao.org/docrep/meeting/027/mf986e.pdf)  
[www.fao.org/nr/cgrfa/cthemeforest](http://www.fao.org/nr/cgrfa/cthemeforest)

**LA SITUATION DES FORÊTS DU MONDE EN 2014**

L’édition 2014 de la publication phare de la FAO, *Situation des forêts du monde* (SOFO), est centrée sur les avantages socioéconomiques des forêts. En comparaison des informations sur les ressources biophysiques et les aspects environnementaux, qui sont régulièrement établies dans des exercices tels que l’Évaluation des ressources forestières mondiales et les processus de définition de critères et indicateurs, les renseignements disponibles sur les avantages socioéconomiques des forêts demeurent faibles. Dans le cadre de SOFO 2014, les données ont été obtenues à partir d’une grande variété de sources, tels que recensements nationaux et autres enquêtes à large échelle, en vue de montrer comment les forêts contribuent au bien-être des personnes.

SOFO 2014 présente une analyse approfondie des principaux avantages socioéconomiques offerts par les forêts et des politiques que les pays mettent en œuvre pour régir les rapports des communautés avec celles-ci. Le rapport montre qu’une part significative de la population

mondiale dépend, souvent dans une large mesure, des produits forestiers pour répondre à ses besoins fondamentaux en termes d’énergie et d’abri et pour traiter certains aspects de la santé primaire. La publication élargit aussi les connaissances relatives aux revenus et aux emplois générés dans le secteur forestier en estimant le nombre de personnes employées dans la production informelle de bois de feu et de quelques produits forestiers non ligneux.

SOFO 2014 passe en revue les politiques et les autres mesures introduites au cours des sept dernières années pour renforcer les avantages socioéconomiques dérivant des forêts. La publication montre que les pays ont fait des progrès significatifs dans la reconnaissance de ces avantages et pour permettre aux personnes d’en jouir plus librement, mais qu’il existe encore des lacunes.

La parution de SOFO 2014 sera suivie d’activités visant à générer des données et d’autres informations sur le rôle socioéconomique des forêts.

**Pour en savoir plus**

[www.fao.org/forestry/sofo](http://www.fao.org/forestry/sofo)

**AMÉLIORER LES DONNÉES SUR LES FORÊTS DU MONDE À TRAVERS LA COLLECTE, L’ANALYSE ET LES RAPPORTS CONJOINTS**

Il existe un intérêt croissant dans les pays et les organisations internationales pour la production de données forestières cohérentes, utilisant des définitions communes grâce à un effort partagé. Ainsi, le Questionnaire collaboratif sur les ressources forestières (mieux connu sous l’acronyme CFRQ, de l’anglais «Collaborative

Forest Resource Questionnaire») est une initiative de la FAO et de ses partenaires dans la collecte d'informations qui vise à rassembler, analyser et notifier de façon conjointe les données forestières.

Lancé en 2011 et directement lié à l'Évaluation des ressources forestières mondiales (FRA), que la FAO mène périodiquement depuis 1948, le CFRQ couvre 104 pays qui représentent ensemble 88 pour cent des forêts du monde. Le CFRQ est le résultat fructueux d'une volonté commune des organisations partenaires de simplifier et harmoniser les rapports relatifs aux forêts, et d'alléger la tâche des correspondants nationaux des pays membres de ces organisations en matière d'établissement de ces derniers.

Les données rassemblées au travers du questionnaire sont fournies en une seule fois mais sont utilisées à diverses reprises. Grâce à l'emploi de définitions communes, l'approche procure une base solide pour un meilleur partage des statistiques forestières et conduira également à une plus grande cohérence dans les données publiées. Le CFRQ est complémentaire du modèle de rapport par pays de FRA tout en ne s'y superposant pas. Au sein du questionnaire, se trouve une sous-série de variables de FRA 2015 intéressant au moins une des autres organisations partenaires.

Six partenaires ont participé à la mise en œuvre du CFRQ: FAO Forêts (tout particulièrement l'équipe FRA), l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), Forest Europe, la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE), l'Observatoire des Forêts d'Afrique centrale (OFAC) et le Processus de Montréal. En Europe, par exemple, les données nationales fournies pour le CFRQ sont utilisées aussi bien dans le cadre de l'Évaluation des ressources forestières mondiales que dans les processus d'établissement de rapports de Forest Europe. En outre, la Section des forêts et du bois de la CEE/FAO et Forest Europe ont développé conjointement, pour la région paneuropéenne, le Questionnaire Forest Europe/CEE/FAO sur les indicateurs quantitatifs de la gestion durable des forêts. Il s'ensuivra que, pour la première fois, les rapports paneuropéens seront complémentaires de la collecte de données au niveau mondial, optimisant ainsi la cohérence des classifications et des définitions.

Durant l'exercice biennal 2012-2013, les activités liées au CFRQ se sont concentrées sur la planification, la coordination, la collecte de données et l'examen des informations. Les données ont été saisies et entreposées dans le Système de gestion des informations sur les ressources forestières (connu sous l'acronyme anglais FRIMS), un système

— “ —

**LE QUESTIONNAIRE COLLABORATIF SUR LES RESSOURCES FORESTIÈRES EST LE RÉSULTAT FRUCTUEUX D'UNE VOLONTÉ COMMUNE DES ORGANISATIONS PARTENAIRES DE SIMPLIFIER ET HARMONISER LES RAPPORTS RELATIFS AUX FORÊTS, ET D'ALLÉGER LA TÂCHE DES CORRESPONDANTS NATIONAUX DES PAYS MEMBRES DE CES ORGANISATIONS EN MATIÈRE D'ÉTABLISSEMENT DE CES DERNIERS.**

— ” —

en ligne conçu pour relier les rapports nationaux, les résumés de données et les outils analytiques, à l'intention des pays membres, des partenaires impliqués dans le CFRQ et du grand public.

En 2014-2015, les résultats du CFRQ seront appliqués, dans le cadre de l'objectif stratégique 2 de la FAO, à l'élaboration de FRA 2015. La publication paraîtra en septembre 2015 à l'occasion du XIV<sup>e</sup> Congrès forestier mondial qui se tiendra à Durban, Afrique du Sud.

#### **Pour en savoir plus**

[www.fao.org/forestry/fra/76871](http://www.fao.org/forestry/fra/76871)

#### **GLOBALLOMETREE: AMÉLIORER LES ESTIMATIONS DU VOLUME ET DE LA BIOMASSE DES FORÊTS**

En vue d'aider les pays à évaluer leurs ressources forestières et leurs politiques d'atténuation des effets du changement climatique, la FAO, le Département Innovation dans les systèmes biologiques, agroalimentaires et forestiers de l'Université italienne de la Tuscia et le Centre français de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) ont conjointement lancé le site GlobAllomeTree en juillet 2013. GlobAllomeTree est la première plate-forme Internet conçue pour favoriser l'accès aux équations allométriques applicables aux arbres, et faciliter ainsi leur utilisation pour effectuer les estimations en termes de volume, biomasse et carbone. Elle s'adresse aux développeurs de projets sur le changement climatique, aux scientifiques et aux ingénieurs forestiers, et elle a pour objectif d'améliorer l'évaluation des ressources forestières.

Dans le passé, la plupart des équations allométriques applicables aux arbres et la documentation afférente étaient difficiles d'accès sinon absentes, ce qui empêchait d'effectuer une estimation volumétrique exacte des forêts. GlobAllomeTree rend l'accès à de telles informations libre et transparent, et fournit aux utilisateurs des outils – tels que manuels, données, didacticiels et liens vers des ouvrages spécialisés et d'autres sites Internet pertinents – permettant d'évaluer la biomasse et les stocks de carbone forestiers.



— “ —

**GLOBALLOMETREE OFFRE UN ESPACE EN LIGNE POUR ÉCHANGER À L'ÉCHELLE PLANÉTAIRE DES DONNÉES SUR LES ARBRES ET LES ÉVALUATIONS FORESTIÈRES.**

— ” —

Les estimations des ressources forestières sont souvent marquées par des incertitudes significatives, limitant leur crédibilité. Depuis 2008, le Programme ONU-REDD aide les pays à évaluer ces ressources, notamment en développant des fonctions allométriques à l'échelle nationale pour améliorer les estimations de la biomasse forestière et déterminer plus précisément les facteurs d'émission de gaz à effet de serre. Le Programme a entre autres choses apporté son soutien dans les domaines suivants: coordination et collaboration entre institutions et échange de données et de compétences en matière de dendrométrie; mesures de terrain dans différents types de forêt suivant des directives et des méthodologies spécifiques à chaque pays; ateliers et autres activités de formation visant à appuyer l'engagement des parties prenantes dans le processus; et activités de recherche de scientifiques nationaux portant sur la biomasse forestière.

GlobAllomeTree offre un espace en ligne pour échanger à l'échelle planétaire des données sur les arbres et les évaluations forestières. La plate-forme facilite ainsi le transfert des connaissances et des informations scientifiques et techniques, elle contribue au développement des capacités nationales et elle apporte une plus grande transparence dans les calculs du volume et de la biomasse des forêts, ce qui est essentiel pour la REDD+<sup>1</sup> comme pour d'autres initiatives visant à l'atténuation des effets du changement climatique.

**Pour en savoir plus**

[www.globalloometree.org](http://www.globalloometree.org)

**UTILISER LE SUIVI PAR SATELLITE POUR RÉPONDRE AUX EXIGENCES DE LA REDD+**

Le système de suivi des terres par satellite (SSTS) et les inventaires forestiers sont les deux piliers des systèmes de suivi des ressources forestières nationales (acronyme anglais: NFMS, pour «National Forest Monitoring System») conçus pour répondre aux exigences de mesure, notification et vérification (MRV) de la REDD+. En République démocratique du Congo, ces instruments ont été déployés dans la deuxième forêt tropicale du monde avec l'assistance du Programme ONU-REDD.

La mise en œuvre des politiques et mesures nationales en matière de REDD+ comprend

— “ —

**L'UN DES AVANTAGES DE TERRACONGO EST QUE CETTE MÉTHODE UTILISE DES LOGICIELS ET DES IMAGES SATELLITAIRES (LANDSAT PAR EXEMPLE) D'EXPLOITATION LIBRE DISPONIBLES GRATUITEMENT. GRÂCE À CES OUTILS, TOUT UTILISATEUR PEUT SUIVRE L'ÉVOLUTION DES FORÊTS DU BASSIN DU CONGO, CE QUI ACCROÎT LA TRANSPARENCE DES MÉCANISMES DE MESURE, NOTIFICATION ET VÉRIFICATION REQUIS PAR LA REDD+.**

— ” —

l'obligation, de la part des pays bénéficiaires, d'établir un système de suivi forestier national. Ces derniers visent à garantir que toutes les actions menées sont structurées de façon à répondre aux exigences des stratégies REDD+ nationales, et devraient servir de plate-forme interactive afin que les pays puissent trouver et partager des données attendant à la REDD+ et à d'autres mécanismes similaires. Le Programme ONU-REDD a favorisé l'engagement de la République démocratique du Congo dans la REDD+ en appuyant le renforcement de ses capacités et le transfert des connaissances, principalement pour le développement d'un SSTS national continu.

Le SSTS de la République démocratique du Congo permet de comparer le couvert forestier national de deux ou plusieurs années, et de calculer ainsi les taux de déforestation. En 2012 et 2013, le personnel de la Division de géomatique de la Direction de l'inventaire et de l'aménagement forestier congolais a développé, avec l'appui d'experts du Programme ONU-REDD, une méthodologie dénommée Terracongo, axée sur les réponses spectrales de divers types de forêt. L'un des avantages de Terracongo est que cette méthode utilise des logiciels et des images satellitaires (Landsat par exemple) d'exploitation libre, disponibles gratuitement. Grâce à ces outils, tout utilisateur peut suivre l'évolution des forêts du bassin du Congo, ce qui accroît la transparence des mécanismes de MRV requis par la REDD+.

Le SSTS de la République démocratique du Congo intègre le travail accompli par divers partenaires et emploie des outils élaborés et mis en application par des équipes du siège de la FAO et de l'Institut national brésilien de recherche spatiale.

**Pour en savoir plus**

[www.rdc-snsf.org](http://www.rdc-snsf.org)

[www.un-redd.org](http://www.un-redd.org)

<sup>1</sup> Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement.



— “ —

**LES COMMISSIONS RÉGIONALES  
DES FORÊTS ET LE COMITÉ DES  
FORÊTS DE LA FAO ONT EU UNE  
OCCASION EXCEPTIONNELLE DE  
CONTRIBUER À L'ÉLABORATION  
DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES  
QUI CONSTITUENT AUJOURD'HUI  
LE CADRE GÉNÉRAL DU  
PROGRAMME MIS EN  
ŒUVRE PAR LA FAO.**

— ” —



# RENFORCER LES POLITIQUES ET LES PRATIQUES GRÂCE À LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

## 2

### **FAIRE AVANCER L'AGENDA FORESTIER GRÂCE AUX ORGANES STATUTAIRES DE LA FAO**

Les réunions des Commissions régionales des forêts et du Comité des forêts (COFO) de la FAO de 2012 et 2013 ont coïncidé avec une phase cruciale du processus de réforme de l'Organisation, au cours duquel ont été formulés cinq nouveaux objectifs stratégiques (OS). Les organes statutaires forestiers ont eu ainsi une occasion exceptionnelle de contribuer à l'élaboration de ces objectifs, qui constituent aujourd'hui le cadre général du programme mis en œuvre par la FAO.

En 2012, la 21<sup>e</sup> Session du COFO et la troisième Semaine mondiale de la forêt ont attiré plus de 600 participants issus de 130 pays membres et ont compris plus de 60 événements. Le COFO a fait d'importantes recommandations pour que les forêts et la foresterie soient intégrées dans chacun des cinq objectifs stratégiques. Ces recommandations, ainsi que d'autres, ont par la suite été approuvées lors de la 38<sup>e</sup> Session de la Conférence de la FAO, qui a «suggéré que soient allouées au programme forestier des ressources adéquates à la mesure de la place importante des forêts dans le mandat de la FAO.»

Le COFO a fourni des orientations pour traduire en action les résultats du Sommet de Rio+20, demandant à la FAO d'œuvrer à la communication et à la collaboration transsectorielles et de jouer activement son rôle de président du Partenariat de collaboration sur les forêts. Le COFO a également encouragé la FAO et ses pays membres à fortement s'impliquer dans la Conférence internationale sur les forêts pour la sécurité alimentaire et la nutrition, la première de ce type, qui s'est tenue avec succès en mai 2013.

Cinq des six Commissions régionales des forêts se sont réunies entre septembre 2013 et janvier 2014, celles pour l'Afrique, l'Europe et le Proche-Orient ayant tenu en parallèle des semaines de la forêt très suivies, qui ont servi de

plate-forme pour exposer et illustrer des thèmes relatifs aux forêts importants pour ces régions. Les Commissions régionales des forêts ont pu contribuer en temps utile aux conférences régionales de la FAO et ont aussi aidé à élaborer l'agenda de la 22<sup>e</sup> Session du COFO.

#### **Pour en savoir plus**

[www.fao.org/forestry/cofo2014](http://www.fao.org/forestry/cofo2014)

### **PARTENARIATS EN FAVEUR DE TERRES ARIDES PRODUCTIVES ET RÉSILIENTES**

Des partenariats régionaux promouvant la coopération Sud-Sud en vue d'une meilleure gestion des forêts et des terres arides dans les régions du Sahara, du Sahel et de la Méditerranée constituent les traits distinctifs de deux programmes appuyés par Fao Forêts – l'Initiative de la Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel (IGMVSS) et *Silva Mediterranea*.

En tant que partenaire d'exécution de l'IGMVSS, une initiative de l'Union africaine, la FAO aide à renforcer la résilience des systèmes humains et naturels des pays arides du Sahara et du Sahel au travers d'une approche multipartite axée sur les paysages, en vue de trouver des solutions de long terme à la désertification, à la dégradation des terres, à la sécheresse, au changement climatique et à la perte de biodiversité. Grâce à des financements de l'Union européenne (UE), de la FAO et du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, et avec l'assistance technique de la FAO, un environnement favorable à la mise en œuvre de l'IGMVSS a été créé dans 13 pays partenaires. À ce jour, les résultats ont été notamment les suivants:

- validation d'une stratégie régionale harmonisée par la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement en septembre 2012 et l'Assemblée de l'Union africaine en 2013, dénotant ainsi une vision partagée de l'IGMVSS et de sa démarche, ainsi que

- des moyens et compétences requis pour la mettre en œuvre avec succès;
- validation de plans d'action nationaux en faveur de la Grande muraille verte dans 11 pays et élaboration de stratégies et plans d'appui portant sur le développement des capacités et les communications, de même que propositions de projets à l'échelle nationale et transfrontière;
- coordination accrue entre partenaires techniques et financiers.

Un projet récemment approuvé au titre du programme de coopération UE-ACP (Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) appuiera la mise en œuvre de plans d'action nationaux pour la Grande muraille verte dans six pays et étendra les activités dans les Caraïbes et le Pacifique. Le programme de coopération s'appuiera sur les résultats positifs déjà obtenus dans le cadre de l'IGMVSS et continuera à promouvoir la coopération Sud-Sud auprès des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

En Méditerranée, le Comité des questions forestières méditerranéennes *Silva Mediterranea* de la FAO a dirigé la préparation et le lancement de la première édition de *L'État des forêts méditerranéennes*, ainsi que du nouveau Cadre stratégique sur les forêts méditerranéennes. Approuvé lors de la session de haut niveau de la troisième Semaine forestière méditerranéenne tenue en Algérie en mars 2013, ce dernier identifie les priorités stratégiques qui permettraient de mener à bien la gestion durable et la restauration des forêts et autres terres boisées méditerranéennes, en poursuivant trois objectifs majeurs:

- développer et promouvoir les biens et services fournis par les forêts et autres terres boisées;
- favoriser la résilience des forêts et autres terres boisées face aux changements globaux;
- renforcer les capacités des acteurs et la mobilisation des ressources nécessaires à la gestion durable des forêts et autres terres boisées.

Les résultats envisagés et les recommandations à l'attention des décideurs devraient venir appuyer la gestion durable des forêts et autres terres boisées dans la région méditerranéenne.

#### **Pour en savoir plus**

[www.fao.org/partnerships/grande-muraille-verte/grande-muraille-verte-accueil/fr/](http://www.fao.org/partnerships/grande-muraille-verte/grande-muraille-verte-accueil/fr/)  
[www.fao.org/forestry/silvamed](http://www.fao.org/forestry/silvamed)

#### **JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS**

En décembre 2012, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé le 21 mars Journée internationale des forêts. Il a été demandé à la FAO et au secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts de coordonner les célébrations, en partenariat avec les gouvernements, les organisations internationales, régionales et sous-régionales, et d'autres grands groupes.

Chaque année le 21 mars, les pays sont encouragés à dialoguer avec les communautés locales et nationales et à s'impliquer dans des activités internationales plaçant les forêts et les arbres au centre de l'attention. En 2013, la FAO a entamé son travail de coordination au travers du réseau de communicateurs du Partenariat de collaboration sur les forêts; elle a conçu un logo



— “ —

**DES PARTENARIATS RÉGIONAUX  
 PROMOUVANT LA COOPÉRATION  
 SUD-SUD EN VUE D'UNE MEILLEURE  
 GESTION DES FORÊTS ET DES TERRES  
 ARIDES DANS LES RÉGIONS DU SAHARA,  
 DU SAHEL ET DE LA MÉDITERRANÉE  
 CONSTITUENT LES TRAITS DISTINCTIFS  
 DE DEUX PROGRAMMES APPUYÉS PAR  
 LA FAO FORÊTS - L'INITIATIVE DE LA  
 GRANDE MURAILLE VERTE POUR LE  
 SAHARA ET LE SAHEL ET  
 SILVA MEDITERRANEA.**

— ” —



— “ —

**À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS INAUGURALE DE 2013, LA FAO A PRODUIT UN SPOT VIDÉO PROMOUVANT LA PLANTATION D'ARBRES QUI A ÉTÉ TRÈS LARGEMENT DIFFUSÉ, NOTAMMENT PAR TOUTES LES CHÂÎNES CNN RÉGIONALES, DEUX DIFFUSEURS À L'ÉCHELLE MONDIALE ET DE NOMBREUX RÉSEAUX NATIONAUX.**

— ” —

pour la Journée internationale des forêts; et elle a créé un site Internet consacré à celle-ci, qui accueille entre autre une plate-forme en ligne où le public peut exposer des photos de forêts, de plantations d'arbres et d'autres activités susceptibles de marquer l'événement.

Lors de la Journée internationale des forêts inaugurale de 2013, une manifestation internationale s'est déroulée au siège de la FAO à Rome, Italie, et l'Organisation a par ailleurs appuyé un événement régional tenu en Algérie, pays à l'origine de la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies à ce sujet. La FAO a également produit un spot vidéo promouvant la plantation d'arbres qui a été très largement diffusé, notamment par toutes les chaînes CNN régionales, deux diffuseurs à l'échelle mondiale et de nombreux réseaux nationaux.

La FAO a maintenu son rôle de soutien à l'occasion de la Journée internationale des forêts 2014. Un nouveau spot a été réalisé, qui a lui aussi été diffusé à travers un vaste éventail de médias internationaux. Le siège de la FAO a accueilli un séminaire sur le suivi forestier, retransmis en direct sur Internet. Ouvert par le Directeur général de la FAO, le séminaire a présenté les derniers résultats d'une enquête par télédétection de FAO Forêts et a donné l'occasion aux principaux donateurs et partenaires du secteur d'exprimer leurs priorités essentielles en matière de forêts. La Boîte à outils de la communication forestière a également été lancée, ce qui a rendu disponible gratuitement en ligne un matériel de communication vaste et diversifié comprenant

des messages, des vidéos, des graphiques et des photos relatifs à la foresterie.

La rentabilité de l'investissement en communication et information pour promouvoir la Journée internationale des forêts est considérable. Ainsi, pour la Journée internationale des forêts 2013, le rendement a été de l'ordre de 1 sur 150, l'audience à l'échelle mondiale se comptant en centaines de millions de personnes. Les réactions du public, exprimées sous forme de photos mises en ligne et de courriels de félicitations, témoignent en outre du grand intérêt suscité par la Journée internationale des forêts et de l'appréciation du travail accompli par la FAO.

S'appuyant sur ces expériences réussies de communication et de sensibilisation, la FAO continuera à utiliser la Journée internationale des forêts comme un moyen primordial pour promouvoir les forêts à travers le monde.

**Pour en savoir plus**

[www.fao.org/forestry/international-day-of-forests](http://www.fao.org/forestry/international-day-of-forests)

**LE PLAN D'ACTION DE ROVANIEMI RELATIF AU SECTEUR FORESTIER DANS LE CONTEXTE D'UNE ÉCONOMIE VERTE**

Le 13 décembre 2013 à Rovaniemi, Finlande, une décision stratégique majeure a été prise pour repenser le secteur forestier en Europe, en Amérique du Nord, dans le Caucase et en Asie centrale. Le «Plan d'action de Rovaniemi relatif au secteur forestier dans le contexte d'une

économie verte» constitue un modèle illustrant comment le secteur forestier peut jouer un rôle décisif dans la transformation vers une économie verte axée sur les biotechnologies dans ces régions. Le Plan d'action propose une vision d'ensemble, des objectifs et des activités spécifiques pour favoriser ce rôle et identifie les acteurs susceptibles d'y contribuer. Il énonce des mesures concrètes susceptibles d'aider les pays à construire un avenir solide, sûr et durable pour leurs forêts dans les cinq domaines clés suivants:

- production et consommation durables de produits forestiers;
- secteur forestier à faible émission de carbone;
- emplois verts décents dans le secteur forestier;
- services des écosystèmes forestiers à long terme;
- élaboration de politiques et suivi du secteur forestier.

Le Plan d'action de Rovaniemi a été développé au travers d'un processus de consultation participatif ouvert qui a impliqué de nombreuses parties prenantes. Au total, 28 gouvernements et 84 organisations internationales et nationales y ont contribué directement, au moyen de présentations lors de réunions ou de réponses aux consultations par courriel.

Conçu et préparé sous l'égide de la Commission européenne des forêts (CEF) de la FAO et du Comité des forêts et de l'industrie forestière de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE), le Plan a été consolidé par la Section des forêts et du bois de la CEE/FAO entre 2011 et 2013 et revu au cours de quatre réunions intergouvernementales, deux rencontres de parties prenantes et un atelier sous-régional.

— “ —

**LE PLAN D'ACTION DE ROVANIEMI RELATIF AU SECTEUR FORESTIER DANS LE CONTEXTE D'UNE ÉCONOMIE VERTE CONSTITUE UN MODÈLE ILLUSTRANT COMMENT LE SECTEUR FORESTIER PEUT JOUER UN RÔLE DÉCISIF DANS LA TRANSFORMATION VERS UNE ÉCONOMIE VERTE AXÉE SUR LES BIOTECHNOLOGIES DANS CES RÉGIONS.**

— ” —

Le Plan d'action de Rovaniemi n'est pas un document contraignant et ne contient pas de recommandations normatives à l'intention des gouvernements, des organisations internationales ou des parties prenantes, qui sont libres de l'adopter, de l'adapter entièrement ou en partie, et de le mettre en œuvre ou non, comme ils le souhaitent.

La Section des forêts et du bois de la CEE/FAO effectuera le suivi de son exécution, et devra en outre identifier des outils et des indicateurs permettant de mesurer les contributions du secteur forestier et les avancées vers une économie verte.

**Pour en savoir plus**

[www.unece.org/forests-welcome/publications.html](http://www.unece.org/forests-welcome/publications.html)

— “ —

**LE PLAN DE CONVERGENCE D'AFRIQUE DE L'OUEST OFFRE UN CADRE POUR ACCROÎTRE LA COOPÉRATION SOUS-RÉGIONALE DANS LA GESTION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE, ET PROPOSE DES MESURES EN VUE DE MOBILISER L'APPUI POLITIQUE, INSTITUTIONNEL, FINANCIER ET TECHNIQUE NÉCESSAIRE À LA RÉOLUTION DES PROBLÈMES TRANSFRONTIÈRES COURANTS.**

— ” —

**LE PLAN DE CONVERGENCE FORESTIER D'AFRIQUE DE L'OUEST**

En 2006, les institutions chargées des forêts et de la faune en Afrique de l'Ouest, avec l'appui d'organisations et organismes intergouvernementaux et non gouvernementaux, dont la FAO, ont lancé le Dialogue sur les forêts en Afrique de l'Ouest, qui vise à renforcer la coopération sur la gestion des forêts et de la faune entre les pays et institutions de la sous-région. Cela a conduit à l'élaboration, en 2011-2013, du Plan de convergence forestier d'Afrique de l'Ouest.

Les forêts et terres boisées d'Afrique de l'Ouest couvrent quelque 72 millions d'hectares (14 pour cent de la superficie terrestre), qui comprennent des forêts primaires (6 pour cent), des forêts secondaires (92 pour cent), et des plantations forestières et des parcs agroforestiers (2 pour cent). Les forêts de la sous-région ont reculé au rythme alarmant de 870 000 hectares par an durant la période 2000-2010, en raison de facteurs comme l'exploitation incontrôlée du bois, les feux de forêt, l'expansion de l'agriculture et les conflits sur l'utilisation des terres, exacerbés par des enjeux institutionnels, techniques et économiques.

La FAO a appuyé techniquement l'élaboration du Plan de convergence forestier d'Afrique de l'Ouest, qui a été adopté par le comité technique ministériel chargé des forêts et de la faune de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à Abidjan, Côte d'Ivoire, le 12 septembre 2013. Le Plan offre un cadre pour accroître la coopération sous-régionale dans la gestion des forêts et de la faune, et propose des mesures afin de mobiliser l'appui politique, institutionnel, financier et technique nécessaire à la résolution des problèmes transfrontières courants. Il sera mis en œuvre dans sept domaines d'intervention prioritaires:

1. harmonisation des lois et des règlements forestiers et des politiques forestières;
2. connaissance des dynamiques des écosystèmes forestiers;
3. gestion des écosystèmes forestiers et reboisement;

4. conservation de la biodiversité;
5. renforcement des biens et services écosystémiques afin d'assurer la sécurité alimentaire et la stabilité économique et environnementale;
6. recherche et développement forestiers;
7. information, éducation et communication.

La FAO continuera à coopérer avec la CEDEAO, d'autres partenaires et les pays membres en vue de la mise en œuvre réussie du Plan.

**Pour en savoir plus**

[www.fao.org/africa/raf-news/detail-news/en/c/196869?no\\_cache=1](http://www.fao.org/africa/raf-news/detail-news/en/c/196869?no_cache=1)

**REDPARQUES: RENFORCER LES CAPACITÉS DANS LA GESTION DES AIRES PROTÉGÉES**

Le Réseau latino-américain de coopération technique pour les parcs nationaux, les autres zones protégées, la flore et la faune sylvestres (REDPARQUES) est un forum grâce auquel les institutions nationales, les organismes privés, les organisations non gouvernementales et les spécialistes peuvent accroître leurs propres connaissances et compétences en gestion des aires protégées au travers de cours de formation, ateliers, réunions, partages d'expériences, échanges d'informations et autres activités. Le Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes à Santiago, Chili, à l'origine du forum, sert de secrétariat.

REDPARQUES et ses partenaires stratégiques appuient deux initiatives majeures. La première, le Congrès mondial des parcs, qui aura lieu à Sydney, Australie, en novembre 2014, encouragera le débat sur des thèmes liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition, à la conservation *in situ*, à l'utilisation durable des ressources génétiques, à la gestion de l'eau et des bassins versants, et à la réduction des risques de catastrophes. La FAO, le Ministère de l'environnement japonais et la Commission mondiale des aires protégées, avec l'appui de

REDPARQUES, ont pris la tête du Courant thématique 4, «Soutenir la vie humaine», qui vise à montrer les contributions socioéconomiques et les avantages environnementaux des zones protégées dans la perspective d'un développement humain durable.

Dans la seconde initiative soutenue par REDPARQUES, huit pays amazoniens collaborent à un projet régional visant à renforcer les capacités dans l'administration et la gestion des zones protégées. Prônant une vision de la conservation axée sur les écosystèmes amazoniens et avec l'appui de l'Union européenne, le projet se propose de maintenir les biens et services écosystémiques ainsi que l'intégrité, la fonctionnalité et la résilience du biome amazonien dans le contexte du changement climatique, dans le but de contribuer aux économies locales et de conserver la biodiversité. La FAO, REDPARQUES, le Fonds mondial pour la nature (WWF), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) aident à la mise en œuvre des quatre composantes clés du projet: opportunités de conservation; intégration de la vision des communautés autochtones et locales; gestion efficace des zones protégées; et stratégies durables de financement des zones protégées.

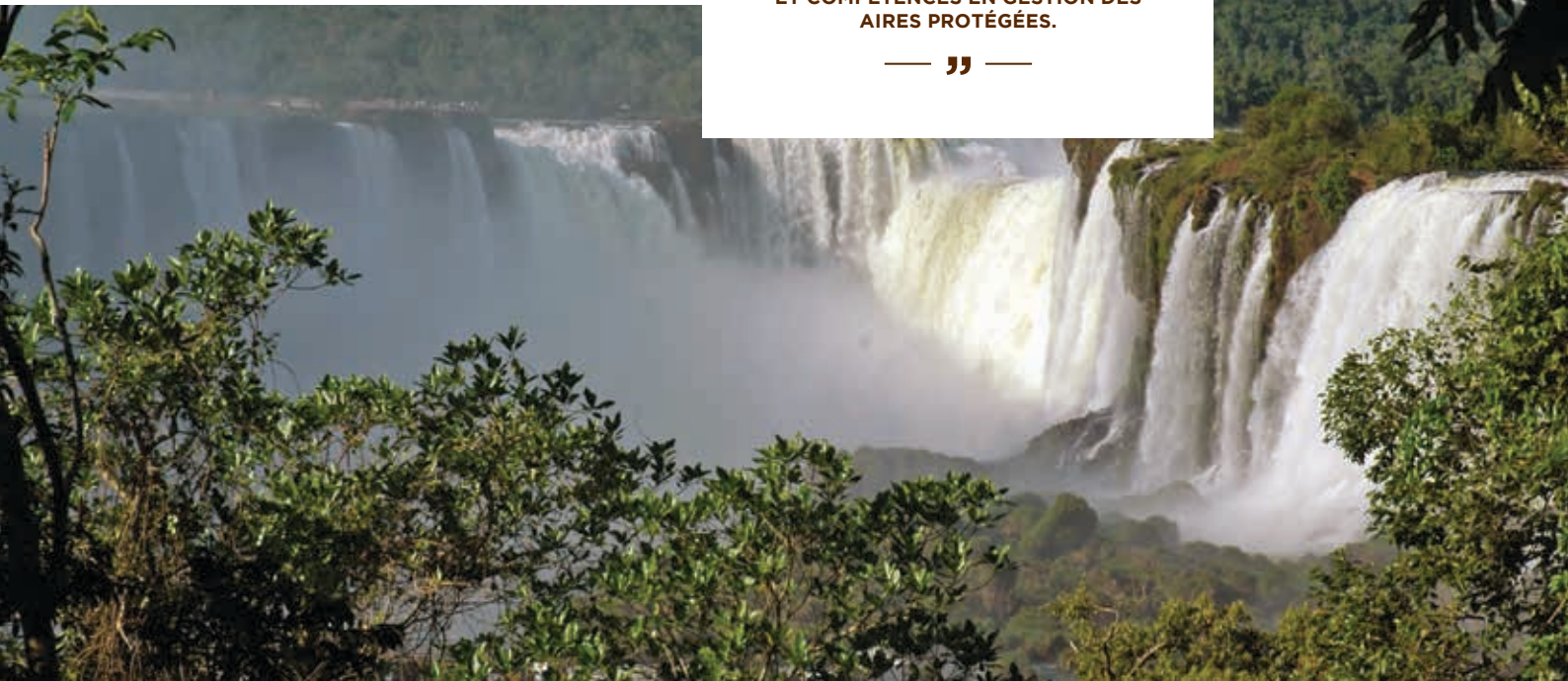
**Pour en savoir plus**

[www.worldparkscongress.org](http://www.worldparkscongress.org)  
[www.fao.org/forestry/46199](http://www.fao.org/forestry/46199)

— “ —

**REDPARQUES EST UN FORUM GRÂCE AUQUEL LES INSTITUTIONS NATIONALES, LES ORGANISMES PRIVÉS, LES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ET LES SPÉCIALISTES PEUVENT ACCROÎTRE LEURS PROPRES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES EN GESTION DES AIRES PROTÉGÉES.**

— ” —



— “ —  
LE FFF A ÉTÉ CRÉÉ À  
UN MOMENT OÙ L'ON  
RECONNAÎT ENFIN QUE LES  
AGRICULTEURS FAMILIAUX  
ET LES ENTREPRENEURS  
ET PRODUCTEURS LOCAUX  
REPRÉSENTENT LE «SECTEUR  
PRIVÉ LE PLUS VASTE».

— ” —



## CRÉER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA FORESTERIE ET AUX INDUSTRIES FORESTIÈRES

### 3

#### **SOUTENIR LES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS FORESTIERS ET AGRICOLES**

Aider les petits exploitants, les femmes, les communautés et les populations autochtones à constituer des organisations de producteurs forestiers et agricoles est essentiel si l'on veut garantir une gestion forestière et agricole durable, renforcer les moyens d'existence et les capacités d'entreprise, et s'assurer que les politiques et les prises de décision reflètent bien la voix des personnes qui, dans le monde, vivent à l'intérieur et à proximité des forêts. Lorsqu'elles sont reliées, de telles organisations sont dotées de la «force du nombre», leur rôle devenant de la sorte plus visible dans les programmes et les processus internationaux importants comme la REDD+.

Rendre les petits exploitants plus forts grâce au nombre est l'un des trois piliers de l'action du Mécanisme forêts et paysans (acronyme anglais: FFF, pour «Forest and Farm Facility»), un partenariat, financé par plusieurs donateurs et basé à la FAO, entre la FAO, l'Institut international pour l'environnement et l'Union internationale pour la conservation de la

nature. Le FFF a été créé à un moment où l'on reconnaît enfin que les agriculteurs familiaux et les entrepreneurs et producteurs locaux représentent le «secteur privé le plus vaste».

Le FFF est pleinement opérationnel dans six pays: la Gambie, le Guatemala, le Libéria, le Myanmar, le Népal et le Nicaragua. Des plans de travail et des activités de formation au niveau national ont été développés, et un appui direct a été fourni aux organisations de producteurs. Des visites d'échange à l'intérieur des pays et entre ceux-ci, par exemple entre organisations de productrices forestières et agricoles du Guatemala, du Honduras et du Nicaragua, ou, à l'échelle nationale, entre organisations de producteurs du Myanmar, permettent à ces organisations d'apprendre les unes des autres et de constituer des réseaux favorisant la mobilisation des ressources et des compétences. Ainsi, des programmes de formation régionaux sur les petites et moyennes entreprises forestières ont démarré avec la collaboration de l'équipe de FAO Forêts, et le FFF a récemment rassemblé des formateurs provenant de neuf pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud pour lancer un processus





— “ —

**LES PROJETS ET LES FORUMS D'APPRENTISSAGE APPUYÉS PAR LE PROGRAMME UE FAO FLEGT PERMETTENT AUX PAYS PARTENAIRES DE DÉVELOPPER DES SYSTÈMES APTES À RÉPONDRE AUX ATTENTES CROISSANTES CONCERNANT LA GARANTIE DE LA LÉGALITÉ DU BOIS COMMERCIALISÉ SUR LE MARCHÉ MONDIAL, TOUT EN LES AIDANT DANS LEUR ACTION GÉNÉRALE VISANT À UNE MEILLEURE GOUVERNANCE FORESTIÈRE.**

— ” —

de création de capacités en trois volets sur le développement et l'analyse des marchés.

Le FFF s'applique également à mettre en relation les organisations de producteurs forestiers et agricoles avec des plates-formes d'acteurs multisectoriels à l'échelle nationale et locale dans chacun des pays partenaires, suivant le deuxième pilier de son action – renforcer la coordination entre les agences gouvernementales et accroître les opportunités d'implication directe dans l'élaboration des politiques.

Au niveau mondial, une conférence internationale majeure sur l'appui aux groupes de producteurs forestiers s'est tenue en Chine, en collaboration avec l'Administration forestière chinoise et de nombreux autres partenaires en novembre 2013. La conférence a mis en évidence l'importance des organisations d'exploitants forestiers en tant qu'acteurs du secteur privé jouant un rôle essentiel dans la réduction de la pauvreté, le développement rural et la gestion durable des forêts. Un appel à propositions pour les associations mondiales et régionales d'organisations de producteurs forestiers et agricoles a été publié en vue de les aider à se développer et à s'engager de manière stratégique dans l'élaboration des politiques.

Le FFF continuera à mettre l'accent sur les liens étroits unissant les forêts et les exploitations agricoles, en particulier au travers d'événements et d'actions de sensibilisation dans le cadre de l'Année internationale de l'agriculture familiale.

#### ***Pour en savoir plus***

[www.fao.org/partnerships/forest-farm-facility](http://www.fao.org/partnerships/forest-farm-facility)

#### **LE PROGRAMME UE FAO FLEGT: PROMOUVOIR LES CAPACITÉS ET L'INTÉGRITÉ DANS LE SECTEUR FORESTIER**

Le Programme de l'Union européenne (UE) et de la FAO portant sur les questions connues sous la dénomination «application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux» (et sous l'acronyme anglais FLEGT) aide à améliorer la gouvernance et les échanges commerciaux dans le secteur forestier en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Géré par la FAO et financé par la Commission européenne, le Programme UE FAO FLEGT aide les gouvernements et les parties prenantes locales à mettre en œuvre des projets, notamment au moyen de subventions pouvant s'élever à 100 000 euros par projet. Les projets concernent les domaines thématiques suivants: partage des informations et des connaissances; cadres politiques et juridiques; amélioration de la transparence et indépendance du suivi; et l'amélioration des systèmes de traçabilité du bois.

Depuis son démarrage en mai 2012, le Programme UE FAO FLEGT a appuyé plus de 60 projets répartis dans 27 pays des trois régions concernées. En Indonésie, par exemple, il assiste le service forestier sous-régional de Kutai dans la formation de forestiers issus du secteur privé, de petites exploitations ou de la foresterie communautaire, afin qu'ils puissent se conformer au nouveau processus de traçabilité et de vérification de la légalité du bois (connu sous le terme SVLK), qui garantit la légalité du bois indonésien commercialisé.

En République démocratique du Congo, le Programme aide le Gouvernement à publier, dans le cadre du respect des engagements de la CITES<sup>2</sup>, un avis de commerce non préjudiciable crédible pour l'exportation de l'afroormosia (*Pericopsiselata*), une espèce de bois tropical très recherchée. Cette initiative s'inscrit dans le travail préparatoire d'élaboration d'un système de vérification de la légalité, relevant de l'accord de partenariat volontaire établi entre l'UE et la République démocratique du Congo.

En Amérique latine, le Programme assiste le Gouvernement du Guatemala dans la consultation des parties prenantes, en vue d'actualiser et de mettre en œuvre sa stratégie de lutte contre le bois illégal.

Les projets et les forums d'apprentissage appuyés par le Programme UE FAO FLEGT permettent aux pays partenaires de développer des systèmes aptes à répondre aux attentes croissantes concernant la garantie de la légalité du bois commercialisé sur le marché mondial, tout en les aidant dans leur action générale visant à une meilleure gouvernance forestière.

Le Programme UE FAO FLEGT bénéficie des connaissances, expériences et activités diversifiées du Département des forêts de la FAO, et contribue à améliorer la gouvernance et les accords commerciaux internationaux.

#### ***Pour en savoir plus***

[www.fao.org/forestry/eu-flegt](http://www.fao.org/forestry/eu-flegt)



**LES PARTICIPANTS AUX COURS DE PERFECTIONNEMENT EN POLITIQUE FORESTIÈRE SONT ENCOURAGÉS À DÉVELOPPER LEURS PROPRES PLANS CONCERNANT DES QUESTIONS POLITIQUES SPÉCIFIQUES À LEUR PAYS, EN UTILISANT LES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES ACQUISES DURANT LE COURS, Y COMPRIS GRÂCE À LEURS HOMOLOGUES.**



#### **FORMER LES HAUTS RESPONSABLES DES POLITIQUES FORESTIÈRES EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE**

En 2007, en réponse à la recommandation de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique de renforcer les capacités d'analyse, d'élaboration et de mise en œuvre des politiques forestières, la FAO a lancé un programme de perfectionnement en politique forestière à l'intention des hauts responsables politiques d'Asie et du Pacifique. À ce jour, sept cours de ce type ont été organisés – au Bhoutan, en Chine, aux Fidji (deux),

en Thaïlande (deux) et au Viet Nam –, auxquels ont participé plus de 100 hauts fonctionnaires et gestionnaires forestiers provenant de 25 pays.

D'une durée de 10 à 12 jours comprenant une visite de terrain, chaque cours se caractérise par une grande diversité d'outils et de méthodes. Les cours sont adaptés de façon à aborder les questions politiques et les enjeux mondiaux, nationaux et locaux les plus pertinents pour chaque sous-région. Les thèmes clés traités dans les formations sont notamment les suivants: facteurs de changement touchant les forêts et la foresterie; changement climatique; rémunération des services environnementaux; aspects socioculturels de la foresterie; gouvernance; communication efficace; et processus et évaluation des politiques.

Le programme de perfectionnement en politique forestière adopte une approche innovante de la formation. Ainsi, des experts internationaux et des personnes ressources de pointe animent des modules de façon interactive, de façon à offrir le plus d'opportunités possibles d'apprentissage aux participants. Ces derniers sont encouragés à développer leurs propres plans concernant des questions politiques spécifiques à leur pays, en utilisant les connaissances et compétences acquises durant le cours, y compris grâce à leurs homologues. Un encadrement de coaching est fourni tout au long du processus.

Les évaluations des cours sont invariablement très positives, les participants exprimant leur forte appréciation des contenus et des résultats de la formation. Les gouvernements membres et les institutions mondiales et régionales manifestent un grand intérêt à cet égard et souhaitent continuer à impliquer du personnel de haut niveau dans de futurs cours.

#### ***Pour en savoir plus***

[www.fao.org/asiapacific/rap/nre/about/en/](http://www.fao.org/asiapacific/rap/nre/about/en/)

#### **PROMOUVOIR DES POLITIQUES ET PROGRAMMES FONDÉS SUR DES DONNÉES FACTUELLES**

Les décideurs ont besoin de données factuelles solides pour formuler des politiques susceptibles d'optimiser les avantages que les forêts offrent aux sociétés tout en minimisant les impacts négatifs de leur utilisation. Aussi la FAO a-t-elle aidé 50 pays répartis à travers le monde à développer des systèmes d'information forestière nationaux et à renforcer les capacités afférentes, et est-elle aujourd'hui en train de répondre à de nouvelles demandes.

Les responsables des politiques forestières doivent en effet disposer de davantage de données pour pouvoir répondre à des questions telles

<sup>2</sup> Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction.



— “ —

**POUR RÉPONDRE AU BESOIN CROISSANT D'INFORMATIONS CONCERNANT L'UTILISATION DES FORÊTS ET LES AVANTAGES TIRÉS DE CELLES-CI PAR LES POPULATIONS, LA FAO A ÉLARGI SON APPUI AUX PAYS ET INSÉRÉ, EN TANT QUE PARTIE INTÉGRANTE DU PROCESSUS DE SUIVI ET ÉVALUATION FORESTIER NATIONAL, DES ENQUÊTES SUR LES ASPECTS SOCIOÉCONOMIQUES ET LA GOUVERNANCE.**

— ” —

que les suivantes: Pour qui les forêts sont-elles importantes en termes de sécurité alimentaire et énergétique? Dans quelle mesure les forêts contribuent-elles aux moyens d'existence et à la réduction de la pauvreté? Quelles opportunités de revenu et d'emploi les forêts offrent-elles, et comment celles-ci peuvent-elles s'accroître? Quels services les forêts fournissent-elles, et à l'intention de qui? Qui convertit les forêts à d'autres utilisations des terres, et pourquoi? De telles interrogations mettent l'accent sur l'utilisation, les avantages et la valeur des forêts au regard des populations; des données probantes sur chacun de ces thèmes plaideraient en faveur de la protection et de la gestion durable des forêts.

Pour répondre au besoin croissant d'informations concernant l'utilisation des forêts et les avantages tirés de celles-ci par les

populations, la FAO a élargi son appui aux pays et inséré, en tant que partie intégrante du processus de suivi et évaluation forestier national, des enquêtes sur les aspects socioéconomiques et la gouvernance. En 2012-2013, par exemple, grâce au financement du Programme FAO-Finlande, la FAO a soutenu la conception, la mise à l'essai et la réalisation de telles enquêtes en Équateur, au Pérou, en République-Unie de Tanzanie, au Viet Nam et en Zambie.

Les informations factuelles sur les avantages socioéconomiques des forêts et les données sur la gouvernance forestière fournissent une base solide pour l'élaboration et le renforcement des politiques forestières et des programmes forestiers nationaux (PFN). En République-Unie de Tanzanie, par exemple, le PFN 2001-2010 a identifié la nécessité d'un projet polyvalent, ce

qui a donné lieu au Projet de suivi et évaluation des ressources forestières nationales (NAFORMA). Le NAFORMA a été achevé en 2013, avec le soutien de la FAO, et les données produites ont été utilisées pour réviser le PFN 2001-2010. Le PFN révisé pour 2015-2024 s'appuiera ainsi sur de solides données factuelles, tant pour les facteurs biophysiques, socioéconomiques et relatifs à la gouvernance, que pour les projections des tendances à venir.

L'action de FAO Forêts pour promouvoir des politiques forestières et des PFN axés sur les données factuelles et orientés vers l'avenir contribue à ce que les forêts puissent offrir leurs avantages de façon croissante et selon un mode intégré et durable.

— “ —

**AU NICARAGUA, LE BANCO PRODUZCAMOS A REVU SON PROGRAMME DE FINANCEMENT FORESTIER ET CRÉÉ UNE UNITÉ CHARGÉE D'APPUYER LE DÉVELOPPEMENT D'INSTRUMENTS FINANCIERS À L'INTENTION DES PETITS PRODUCTEURS FORESTIERS ET L'ACCÈS DE CES DERNIERS À CES INSTRUMENTS.**

— ” —

#### ***Pour en savoir plus***

[www.naforma.tfs.go.tz](http://www.naforma.tfs.go.tz)

[www.mnrt.go.tz/resources/view/national-forest-programme-in-tanzania-2001-2010](http://www.mnrt.go.tz/resources/view/national-forest-programme-in-tanzania-2001-2010)

#### **RENFORCER LES CAPACITÉS DU SECTEUR PUBLIC DANS LA MOBILISATION DES RESSOURCES**

Les communautés et les autres producteurs locaux sont souvent les principaux acteurs de la mise en œuvre de la gestion durable des forêts; toutefois, le manque d'accès au financement les empêche souvent d'exploiter pleinement le potentiel des forêts et de faire en sorte que celles-ci contribuent aux moyens d'existence et au développement rural. En 2012-2013, la FAO et d'autres partenaires ont conjugué leurs efforts pour améliorer la communication et l'interaction entre les communautés forestières et le secteur financier, et développer les capacités en vue d'une collaboration plus efficace entre ces deux groupes de parties prenantes.

En 2012, deux réunions de partage des connaissances entre représentants des communautés forestières et organisations financières ont été organisées à Santiago, Chili, et à Managua, Nicaragua. Les responsables forestiers ont rencontré des banquiers et des représentants des ministères des finances pour parler des

obstacles entravant le développement et la mise en œuvre de programmes efficaces de financement des activités forestières durables. Les lacunes suivantes ont été identifiées: une gouvernance inadéquate, tel le manque de transparence et de redevabilité; des informations insuffisantes; et une expertise intersectorielle limitée.

Les deux réunions ont fourni d'excellentes occasions de tirer des leçons des expériences d'institutions financières de divers pays, comme le Banco do Brazil, le Banco del Estado chilien, et la cellule de renseignement financier forestier du Guatemala. Les rencontres ont également permis de mettre en place des actions concrètes: ainsi, au Nicaragua, le Banco Produzcamos a revu son programme de financement forestier et créé une unité chargée d'appuyer le développement d'instruments financiers à l'intention des petits producteurs forestiers et l'accès de ces derniers à ces instruments. Des crédits ont déjà été alloués à de petits exploitants forestiers pour soutenir des activités forestières durables. Au Paraguay, le Ministère des finances a créé une Unité économique forestière, qui a pour mandat de coordonner et promouvoir des mesures visant à stimuler les investissements nationaux et internationaux dans le secteur forestier.

Le nouveau Cadre stratégique de la FAO envisage des activités spécifiques pour faciliter les efforts des gouvernements visant à créer un environnement plus favorable à la finance et aux investissements. Les pays bénéficieront ainsi d'un soutien et d'un renforcement des capacités pour identifier, formuler, mettre en œuvre, surveiller et évaluer les stratégies, programmes et projets d'investissement se proposant de favoriser la transition vers des systèmes de production plus viables.

#### ***Pour en savoir plus***

[www.fao.org/forestry/finance](http://www.fao.org/forestry/finance)

#### **LIVRE BLANC POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR FORESTIER DANS LE BASSIN DU CONGO**

Dans le bassin du Congo, la transformation du bois est une activité économique majeure, où de grandes entreprises de la filière du bois internationale coexistent avec de petites et moyennes exploitations forestières. En 2013, la FAO a dirigé un processus multipartite s'étant traduit par la production d'un «livre blanc», qui vise à promouvoir une stratégie de développement cohérente pour l'industrie de la transformation du bois dans le bassin du Congo. De nature dynamique, le livre blanc devra être révisé au fur et à mesure pour intégrer les nouvelles évolutions de la sous-région.

La première transformation du bois est de loin l'activité forestière la plus répandue dans le bassin



— “ —

**EN 2013, LA FAO A DIRIGÉ UN PROCESSUS MULTIPARTITE S'ÉTANT TRADUIT PAR LA PRODUCTION D'UN «LIVRE BLANC», QUI VISE À PROMOUVOIR UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT COHÉRENTE POUR L'INDUSTRIE DE LA TRANSFORMATION DU BOIS DANS LE BASSIN DU CONGO.**

— ” —



du Congo, mais les rendements sont souvent faibles et les résidus et les sous-produits sous-utilisés. Les communautés locales n'ont accès qu'à des équipements rudimentaires ne permettant pas de fournir des produits finis, et elles opèrent au sein d'un secteur informel qui n'est pas régi par les mêmes réglementations s'appliquant au secteur industriel formel. Il existe ainsi une compétition inique entre les secteurs formel et informel, en particulier en ce qui concerne l'approvisionnement des marchés locaux. Le secteur forestier du bassin du Congo est également affecté par une série d'autres facteurs, tels que la faiblesse des marchés locaux, les modifications réglementaires des marchés traditionnels de l'exportation, et l'absence d'une approche stratégique du développement du secteur.

Le livre blanc a été élaboré entre septembre 2010 et juin 2011 au travers d'ateliers tenus au Cameroun, au Congo, au Gabon et en République démocratique du Congo, dans le cadre d'un dialogue entre multiples parties prenantes lancé par les gouvernements pour promouvoir le développement durable des forêts de la région. Le livre blanc s'inscrit dans le Plan de convergence de la Commission des forêts d'Afrique centrale (habituellement connue sous le terme de

COMIFAC), notamment son cinquième objectif stratégique qui concerne le développement durable des ressources forestières et le développement économique des chaînes de valeur.

Le livre blanc dégage quatre principaux éléments stratégiques pour développer davantage la transformation du bois dans la sous-région: une volonté politique ferme et un climat commercial favorable; un accès facilité aux intrants et aux moyens de production; la création d'une chaîne de valeur du bois structurée; et la mise en place de marchés formels rentables. Le document présente aussi les avis des parties prenantes – tels qu'ils ont été exprimés lors des ateliers – sur les mesures susceptibles de créer un environnement politique, législatif et institutionnel favorable, et de répondre aux questions touchant le renforcement des capacités, les échanges commerciaux, le financement et les investissements.

Le développement du livre blanc contribue à améliorer la chaîne de valeur du marché des produits forestiers.

#### ***Pour en savoir plus***

[www.fao.org/forestry/39003-08de1c6c6e16538faba-b910aee49c3484.pdf](http://www.fao.org/forestry/39003-08de1c6c6e16538faba-b910aee49c3484.pdf)

## **FEUILLE DE ROUTE POUR PROMOUVOIR DES INDUSTRIES FORESTIÈRES DURABLES EN FÉDÉRATION DE RUSSIE**

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et la FAO ont uni leurs forces en 2013 pour promouvoir une utilisation durable des ressources forestières dans l'Extrême-Orient russe au travers d'activités d'investissement et d'innovation sylvicoles viables. Le chemin à suivre a été défini dans un document intitulé «Étude du secteur forestier de l'Extrême-Orient russe – feuille de route pour une valeur ajoutée de l'investissement dans l'industrie sylvicole» (ou «Feuille de route de l'investissement»).

L'Extrême-Orient russe représente un tiers du territoire de la Fédération de Russie et comprend plus de 9 pour cent des forêts du monde. Les moyens d'existence ruraux, la biodiversité, les économies régionales et nationales, et les marchés internationaux des produits ligneux sont étroitement imbriqués dans cette région, qui joue aussi un rôle important dans la stabilisation du climat mondial.

Un vaste éventail d'experts locaux et internationaux et de représentants du Gouvernement de la fédération de Russie, d'organisations non gouvernementales, du secteur privé et d'institutions universitaires ont contribué à l'élaboration de la Feuille de route, qui a été validée lors d'un forum sur l'investissement tenu à Vladivostok en octobre 2013.

Les recommandations clés de la Feuille de route de l'investissement consistent à :

- améliorer les cadres juridiques et l'inventaire des ressources forestières;
- développer des infrastructures forestières modernes et des services d'appui;
- introduire des technologies modernes de coupe, récolte et transformation du bois;
- fournir des formations appropriées au niveau local;
- désigner clairement et protéger les zones forestières d'une grande valeur sur le plan de la biodiversité.

La Feuille de route souligne combien il est important de miser sur la disponibilité de bois de qualité inférieure et de résidus ligneux pour la production de bioénergie, comme moyen de rendre la production plus efficace et de créer de nouveaux emplois.

La Feuille de route de l'investissement est entrée dans une phase décisive en 2014, lorsque la FAO et la BERD ont diffusé ses résultats. Cette phase doit comprendre un suivi de la part de décideurs de haut niveau relevant d'organismes clés – ministères, agences nationales et régionales, et autres autorités de l'Extrême-Orient russe.

### ***Pour en savoir plus***

[www.fao.org/forestry/86126](http://www.fao.org/forestry/86126)



— “ —

**LA BANQUE EUROPÉENNE POUR  
LA RECONSTRUCTION ET LE  
DÉVELOPPEMENT ET LA FAO ONT  
UNI LEURS FORCES EN 2013 POUR  
PROMOUVOIR UNE UTILISATION  
DURABLE DES RESSOURCES  
FORESTIÈRES DANS L'EXTRÊME-  
ORIENT RUSSE AU TRAVERS  
D'ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT ET  
D'INNOVATION SYLVICOLES VIABLES.**

— ” —



— “ —  
**LA BOÎTE À OUTILS POUR LA GDF  
A ÉTÉ CONÇUE POUR ÊTRE UNE  
PLATE-FORME CONVIVIALE ET  
INTERACTIVE AXÉE SUR INTERNET,  
RÉPONDANT AUX BESOINS DIVERSIFIÉS  
DES PERSONNES DÉSIREUSES  
DE METTRE EN PRATIQUE UNE GESTION  
DURABLE DES FORÊTS.**  
— ” —

## ENCOURAGER LA GESTION DURABLE DES FORÊTS ET DES ARBRES

### LA BOÎTE À OUTILS DE LA GDF

La mise en œuvre de la gestion durable des forêts (GDF) est un défi constant partout dans le monde, largement en raison de capacités limitées et de l'absence de conditions favorables. Un autre obstacle consiste en ce que la masse considérable des connaissances et expériences en la matière est généralement inaccessible ou inconnue du public. Pour aider à combler cette lacune, la FAO développe un instrument, la Boîte à outils de la GDF.

Cette dernière rassemble une riche panoplie d'outils, de présentations de meilleures pratiques et d'exemples d'application. Elle constituera une ressource importante pour un vaste éventail d'utilisateurs tels que gestionnaires de terres et forêts publiques et privées, personnel des services de vulgarisation, et membres d'institutions de la société civile, d'organisations non gouvernementales et du secteur privé œuvrant à la promotion de la GDF.

La Boîte à outils de la GDF a été conçue pour être une plate-forme conviviale et interactive axée sur Internet, répondant aux besoins diversifiés des personnes désireuses de mettre en pratique une gestion durable des forêts.

Elle comprend:

- des modules sur des champs thématiques de la GDF, qui s'appuient sur la vaste connaissance technique des experts de FAO Forêts et d'autres instances. Les modules contiennent un aperçu d'ensemble, des informations détaillées, et des liens vers des outils, des études de cas et d'autres références pertinents;
- une base de données sur des outils et des études de cas relatifs à la GDF, dans un format facile d'accès;
- un forum de discussion.

La Boîte à outils de la GDF rassemble une vaste gamme de directives, manuels, informations, études de cas et autres outils produits par la FAO et ses partenaires du Partenariat de collaboration sur les forêts, de même que par d'autres organisations et pays membres. Elle a une portée générale, couvre tous les types de forêt et est conçue pour être amplifiée – elle contiendra de plus en plus d'outils spécifiques aux régions, pays et paysages divers.

#### **Pour en savoir plus**

[www.fao.org/sustainable-forest-management/toolbox](http://www.fao.org/sustainable-forest-management/toolbox)

# 4

## **AMÉLIORER LA GESTION DES ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS EN AMÉRIQUE CENTRALE**

Un examen du Programme régional stratégique de gestion des écosystèmes forestiers (PERFOR) pour l'Amérique centrale en 2012-2013, soutenu par la FAO et d'autres organismes, a conduit au développement d'une seconde phase du Programme, portant sur la période 2013-2017.

— “ —

**LE PERFOR PRÉSENTE L'ACTION  
À MENER POUR PROMOUVOIR  
L'INTÉGRATION SYSTÉMATIQUE  
DES FORÊTS DANS D'AUTRES  
STRATÉGIES ET PROGRAMMES  
RÉGIONAUX BÉNÉFICIAIRE D'UN  
PLUS GRAND SOUTIEN POLITIQUE  
QUE LE SECTEUR FORESTIER.**

— ” —

La nouvelle phase, d'une portée plus large que la première (qui allait de 2008 à 2012), met l'accent sur l'interaction entre les forêts et d'autres domaines thématiques importants tels que la sécurité alimentaire, l'environnement, l'agriculture, l'énergie, le changement climatique et le développement rural. Elle présente aussi l'action à mener pour promouvoir l'intégration systématique des forêts dans d'autres stratégies et programmes régionaux bénéficiant d'un plus grand soutien politique que le secteur

forestier, dans le but d'accroître la visibilité et le financement de ce dernier.

Le PERFOR est un cadre important pour le développement de programmes, stratégies et politiques forestiers nationaux. Il exige l'établissement de cibles définies et d'indicateurs permettant de mesurer les avancées à cet égard, le suivi devant être assuré par le Groupe de travail technique sur les forêts relevant de la Commission d'Amérique centrale pour l'environnement et le développement. Les négociations sur le projet révisé de la stratégie du PERFOR se sont achevées en 2013, et les conseils des ministres de l'agriculture et de l'environnement doivent ratifier le document en 2014, avant qu'il ne soit distribué aux ministères et agences de la région.

La FAO a fourni une assistance technique pour la formulation de la stratégie du PERFOR et a été un participant clé dans le dialogue avec le Groupe de travail technique sur les forêts. L'Organisation continuera à appuyer la mise en œuvre du PERFOR en tant qu'instrument de politique régionale favorisant la gestion durable des forêts, de même que des processus complémentaires qui renforcent l'intégration intersectorielle en Amérique centrale.

### ***Pour en savoir plus***

[www.reddccadgiz.org](http://www.reddccadgiz.org)





# PROMOUVOIR LES VALEURS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES DES FORÊTS ET DES ARBRES ET LEURS AVANTAGES POUR LES MOYENS D'EXISTENCE

## 5

### LES FORÊTS DANS LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

Les forêts et les arbres hors forêt contribuent à la sécurité alimentaire et à la nutrition de multiples manières. Ils fournissent un éventail diversifié d'aliments forestiers et de produits arboricoles hautement nutritifs qui constituent des sources importantes de protéines, vitamines, fer et micronutriments. Les entreprises sylvicoles génèrent des revenus contribuant à la sécurité alimentaire et à la nutrition de millions de personnes dépendantes des forêts. D'après les estimations, quelque 2,4 milliards de personnes utilisent du bois de feu provenant des forêts ou des arbres hors forêt pour cuire les aliments.

En 2012-2013, FAO Forêts a assisté des pays d'Afrique centrale en vue de renforcer le secteur des produits forestiers non ligneux (PFNL) de ces derniers, au travers d'une série de projets de terrain régionaux financés par l'Allemagne, l'Union européenne et le Fonds forestier du bassin du Congo. Des cadres réglementaires et des politiques ont été conçus et mis en œuvre pour régir le développement d'entreprises liées aux PFNL. Des communautés du Congo, du Gabon et de la République centrafricaine ont été formées en techniques de domestication d'espèces comme *Gnetum* et *Irvingia gabonensis*, et plusieurs pépinières ont été créées et équipées pour permettre aux communautés de produire du matériel de plantation de haute qualité. Ces quatre projets de terrain régionaux aideront à consolider la contribution des PFNL à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la pauvreté dans le bassin du Congo et à les établir comme partie intégrante de la gestion durable des forêts.

En mai 2013, en partenariat avec Bioversity International, le Centre pour la recherche

forestière internationale (CIFOR), le Centre mondial d'agroforesterie et la Banque mondiale, la FAO a accueilli la Conférence internationale sur les forêts pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Quatre-cents participants, issus de plus de 100 pays, ont assisté à la conférence, notamment des experts représentant des gouvernements, des organisations de la société civile, des communautés autochtones et d'autres communautés locales, des bailleurs de fonds et des organisations internationales. La rencontre et les activités de sensibilisation qui lui ont été associées ont permis de mieux faire comprendre l'importance du rôle des forêts. des arbres sur les terres agricoles et

des systèmes agroforestiers dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition des populations rurales, en particulier dans les pays en développement; la conférence a également proposé des voies pour intégrer ces connaissances dans l'élaboration des politiques et les pratiques innovantes à l'échelle nationale et internationale.

— “ —  
**CES PROJETS DE TERRAIN RÉGIONAUX AIDERONT À CONSOLIDER LA CONTRIBUTION DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET À LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ DANS LE BASSIN DU CONGO ET À LES ÉTABLIR COMME PARTIE INTÉGRANTE DE LA GESTION DURABLE DES FORÊTS.**

— ” —

Les messages et recommandations clés de la conférence ont été largement diffusés au travers de publications et présentations dans divers forums, principalement dans le dernier tour de réunions des commissions régionales des forêts de la FAO. Ils seront aussi promus au cours d'événements mondiaux à venir, comme la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (2014) le 14<sup>e</sup> Congrès forestier mondial (2015) et l'exposition universelle de Milan (2015). Ils ont été intégrés dans le nouveau cadre stratégique de la FAO, qui adopte une approche transversale et interdisciplinaire pour lutter contre la faim et la malnutrition.

#### Pour en savoir plus

[www.fao.org/forestry/food-security](http://www.fao.org/forestry/food-security)

[www.fao.org/forestry/nwfp/85266](http://www.fao.org/forestry/nwfp/85266)

## **LES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL**

Le Gouvernement de l'Ouzbékistan souhaite promouvoir le développement et réduire la pauvreté dans les zones rurales du pays. Il a identifié dans le sous-secteur des produits forestiers non ligneux (PFNL) un élément clé de ce plan et, en 2010, il a demandé à la FAO de l'aider à formuler une stratégie nationale sur ce dernier. En réponse, la FAO a en 2011-2013 mis en œuvre un projet, le Département des forêts du Ministère de l'agriculture et des ressources en eau étant l'agence d'exécution nationale.

Les principaux résultats du projet ont consisté en une série de recommandations préconisant des cadres réglementaires pour la production et la commercialisation de deux catégories de PFNL (apiculture et produits apicoles, et plantes médicinales et aromatiques), et en une stratégie multipartite complète pour une expansion viable du sous-secteur des PFNL. De manière spécifique, le projet a identifié les actions nécessaires pour accroître les contributions de ce dernier aux moyens d'existence ruraux et à la conservation des forêts.

— “ —

**DE MANIÈRE SPÉCIFIQUE, LE PROJET SUR LES PFNL A IDENTIFIÉ LES ACTIONS NÉCESSAIRES POUR ACCROÎTRE LES CONTRIBUTIONS DU SOUS-SECTEUR AUX MOYENS D'EXISTENCE RURAUX ET À LA CONSERVATION DES FORÊTS.**

— ” —

Le projet a atteint ses objectifs stratégiques, à savoir: analyse diagnostique du sous-secteur, centrée sur deux PFNL prioritaires identifiés par le Gouvernement; soutien institutionnel et renforcement des capacités, notamment formation en vue de la formulation et de la mise en œuvre de la stratégie et de l'actualisation du cadre réglementaire; et développement de PFNL sur deux sites pilotes grâce à l'amélioration de la transformation et de la commercialisation. Un objectif final consistait dans la transmission des résultats et recommandations de la stratégie nationale sur les PFNL et dans l'élaboration de notes conceptuelles pour un projet de suivi qui encouragera les investissements dans le sous-secteur.

### ***Pour en savoir plus***

[www.fao.org/europe/sec/activity-areas/forestry](http://www.fao.org/europe/sec/activity-areas/forestry)

## **RÉDUIRE LA PAUVRETÉ AU TRAVERS D'ACTIVITÉS AGROFORESTIÈRES AXÉES SUR LE MARCHÉ**

Un projet d'agroforesterie axée sur le marché dans la province de Quang Nam, Viet Nam, a amélioré les moyens d'existence des agriculteurs locaux et contribué à la gestion durable des ressources

naturelles de la province.

Durant sa première phase (2004-2007), le projet, financé par le Gouvernement italien et mis en œuvre par la FAO, a promu des actions de renforcement des capacités, de vulgarisation

— “ —

**LE PROJET AGROFORESTIER DE QUANG NAM A AIDÉ À ACCROÎTRE LES CONNAISSANCES DU PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION LOCALE ET DES EXPLOITANTS SUR DIVERS ASPECTS DE L'AGROFORESTERIE, ASSOCIANT LES SAVOIRS ET PRATIQUES TRADITIONNELS DES AGRICULTEURS AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES AFIN D'AUGMENTER LA PRODUCTIVITÉ ET DE GARANTIR LA DURABILITÉ.**

— ” —

et de démonstration. Durant sa seconde phase (2008-2013), les agriculteurs ont été encouragés à mettre en application les connaissances et compétences acquises dans le développement de systèmes agroforestiers durables et rentables. Le degré élevé de participation des agriculteurs au projet a été favorisé par le fait que le gouvernement local délivrait des certificats d'utilisation des terres. Le projet a aidé à accroître les connaissances du personnel de l'administration locale et des exploitants sur divers aspects de l'agroforesterie, associant les savoirs et pratiques traditionnels des agriculteurs aux nouvelles technologies en vue d'augmenter la productivité et de garantir la durabilité.

Les résultats pratiques du projet ont été nombreux: ainsi, 16 pépinières villageoises ont été établies dans le but de faire pousser des semis de grande qualité. Des milliers d'hectares de jardins familiaux et jardins-forêts ont été créés et des améliorations ont été apportées à ceux existant déjà grâce à l'utilisation de matériel de plantation de haute valeur et à la mise en application de meilleures pratiques de gestion. Une série d'arbres forestiers, de cultures agroforestières et de produits forestiers non ligneux, en particulier des herbes et des épices, sont maintenant produits à l'intention des marchés locaux et touristiques. De nouvelles microentreprises sont apparues, et un groupe d'épargne et de crédit a été instauré dans chaque commune participante afin de fournir aux agriculteurs un accès au capital.

Le Gouvernement du Viet Nam a reconnu les contributions significatives du projet à son programme de réduction de la pauvreté dans les zones rurales et dans l'amélioration de la gestion des ressources naturelles.

### ***Pour en savoir plus***

[www.fao.org/tc/faoitally/projects-detail/en/c/135062](http://www.fao.org/tc/faoitally/projects-detail/en/c/135062)

## **PARRAINAGE EN VUE DE PROMOUVOIR DES MOYENS DE SUBSISTANCE AXÉS SUR LES FORÊTS DANS LES CARAÏBES**

Dans les Caraïbes, la FAO aide les communautés locales à développer des compétences commerciales qui leur permettront de tirer un meilleur revenu de leurs forêts. L'expérience montre que les communautés qui vivent à l'intérieur ou à proximité des forêts et qui dépendent de celles-ci pour leurs moyens d'existence en seront les plus fervents gardiens et sont les mieux placées pour les gérer durablement.

Les îles des Caraïbes disposent de ressources forestières limitées. Nombre d'entre elles sont densément peuplées et la plupart de leurs forêts ont été défrichées pour laisser la place à des cultures agricoles ou à des établissements humains. En dépit de leur superficie réduite, les forêts restantes procurent toutefois encore d'importants moyens de subsistance aux populations locales, notamment la production artisanale de bois d'œuvre; la récolte de produits forestiers non ligneux destinés à l'alimentation ou à l'artisanat; et l'écotourisme.

Les îles des Caraïbes représentent une destination favorite des touristes. Toutefois, un nombre croissant de visiteurs souhaite désormais davantage que la plage et la mer et sont attirés par les opportunités de s'aventurer à l'intérieur des terres et d'acheter des produits locaux, ouvrant ainsi de nouvelles possibilités pour les communautés forestières. Cela bénéficierait donc autant à celles-ci qu'aux opérateurs de voyages d'associer par exemple l'écotourisme à la vente de cacao de culture biologique. Cependant, si l'on veut concrétiser des idées dans des entreprises qui réussissent, une formation appropriée des intéressés est nécessaire, afin d'élever le niveau de leurs compétences et d'aiguiser leur sens des affaires.

Pour répondre à cette exigence de formation visant à encourager le développement d'entreprises axées sur les forêts, la FAO et une organisation non gouvernementale régionale, l'Institut des ressources naturelles des Caraïbes (CANARI), pilotent un programme de parrainage des communautés forestières qui se propose de les aider à transformer leurs idées en modèles commerciaux réussis.

À la Trinité, l'Institut CANARI aide le comité d'action pour le tourisme de Brasso Seco, un groupe d'utilisateurs des forêts local, à traiter et emballer du cacao biologique afin de le vendre aux touristes locaux et étrangers ainsi qu'à des magasins sélectionnés sur le territoire de l'île. Un tuteur assiste le groupe dans le développement d'un modèle commercial détaillé; il s'agit là d'un processus d'apprentissage qui renforce les capacités et consolide la cohésion du groupe, tout en permettant d'identifier les difficultés et les lacunes de connaissances devant être surmontées pour mener une activité viable. Le processus améliore également les compétences de production technique des membres du groupe et accroît leur expertise dans la commercialisation et le placement des produits dans les magasins locaux.

Des initiatives similaires sont en train d'être mises en œuvre pour soutenir la production de miel à la Jamaïque, et les vanneries en bambou et l'écotourisme communautaire à Saint-Vincent-et-les Grenadines.

### ***Pour en savoir plus***

[www.canari.org/forests.asp](http://www.canari.org/forests.asp)



— “ —

**LA FAO ET UNE ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE RÉGIONALE, L'INSTITUT DES RESSOURCES NATURELLES DES CARAÏBES, PILOTENT UN PROGRAMME DE PARRAINAGE DES COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES QUI SE PROPOSE DE LES AIDER À TRANSFORMER LEURS IDÉES EN MODÈLES COMMERCIAUX RÉUSSIS.**

— ” —

## **PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX: SOUTENIR LES COMMUNAUTÉS DES FORÊTS ET PARCOURS DU PROCHE-ORIENT**

Les forêts et les parcours en général, et leurs produits forestiers non ligneux (PFNL) en particulier, ont une valeur socioéconomique et environnementale significative pour les populations et les économies du Proche-Orient. Faire reconnaître cette valeur auprès des décideurs est essentiel si l'on veut gérer durablement ces ressources et sauvegarder ainsi les moyens d'existence des communautés rurales.

Les résultats d'une étude approfondie commandée par le Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient ont été publiés en 2012. L'ouvrage, intitulé *Experiences of Near East countries in the utilization and processing of non-wood forest products*, documente la contribution au bien-être socioéconomique de cinq PFNL récoltés dans les forêts et les parcours au Soudan (gomme arabique), au Yémen (miel d'abeilles), en République islamique d'Iran (pistaches), en Tunisie (romarin) et au Liban (pignons). La richesse des informations contenues dans cette publication offre une base solide pour de futures actions visant à conserver et gérer durablement ces importantes ressources.

L'étude définit chaque produit et l'espèce dont il est issu, fait l'historique de son utilisation dans le pays donné, et présente les principales zones de production. Elle éclaire aussi le rôle des organisations communautaires et des petits et grands producteurs, et elle fournit des informations concernant, entre autres, la propriété des ressources, la viabilité de la production, les aspects institutionnels, législatifs et socioéconomiques, les avantages environnementaux et autres, et la commercialisation.

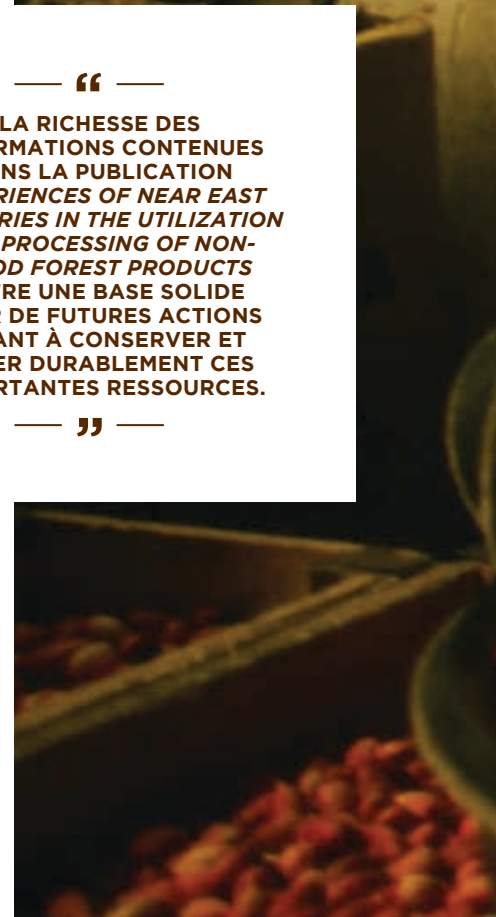
Cette étude aidera les communautés locales dans leur effort pour capitaliser le potentiel socioéconomique de leurs PFNL. En montrant le rôle crucial des forêts et des parcours, ainsi que des PFNL qu'ils abritent, dans les moyens d'existence ruraux et la sécurité alimentaire, la publication élargira le débat sur les modèles appropriés de gouvernance des forêts et des parcours et sur les nécessaires technologies, politiques et pratiques associées.

### ***Pour en savoir plus***

[neareast.fao.org/pages/forestry/publications.aspx](http://neareast.fao.org/pages/forestry/publications.aspx)



— “ —  
**LA RICHESSE DES  
INFORMATIONS CONTENUES  
DANS LA PUBLICATION  
*EXPERIENCES OF NEAR EAST  
COUNTRIES IN THE UTILIZATION  
AND PROCESSING OF NON-  
WOOD FOREST PRODUCTS*  
OFFRE UNE BASE SOLIDE  
POUR DE FUTURES ACTIONS  
VISANT À CONSERVER ET  
GÉRER DURABLEMENT CES  
IMPORTANTES RESSOURCES.**







# RENFORCER LE RÔLE ENVIRONNEMENTAL DES FORÊTS, DES ARBRES HORS FORÊT ET DE LA FORESTERIE

## 6

### LE RÔLE DES FORÊTS DANS L'ATTÉNUATION DES CATASTROPHES NATURELLES EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE

La fréquence et l'intensité accrue des catastrophes naturelles telles que inondations, glissements de terrain, violentes tempêtes, cyclones et feux de forêt, ont attiré l'attention sur la nécessité d'adopter une approche plus holistique en vue de les atténuer.

Les forêts et la foresterie peuvent jouer un rôle crucial dans l'atténuation des impacts des catastrophes naturelles, de même que dans la reconstruction et la récupération qui s'ensuivent. Des expériences menées en Asie et dans le Pacifique ont montré que, lorsqu'elles sont planifiées et gérées de façon appropriée, les forêts peuvent résister aux effets de certaines catastrophes naturelles, voire les réduire, bien qu'il y ait certaines limites à cela.

En novembre 2013, un séminaire international sur les forêts et les catastrophes naturelles a été tenu, cet événement préliminaire étant venu précéder la 25<sup>e</sup> Session de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique (CFAP). Divers experts internationaux ont présenté l'état des lieux, illustrant comment les forêts ont été utilisées efficacement, pour se protéger contre les inondations les cyclones, les glissements de

— “ —  
**LES FORÊTS ET LA FORESTERIE PEUVENT JOUER UN RÔLE CRUCIAL DANS L'ATTÉNUATION DES IMPACTS DES CATASTROPHES NATURELLES, DE MÊME QUE DANS RECONSTRUCTION ET LA RÉCUPÉRATION QUI S'ENSUIVENT.**  
— ” —

terrain, les tsunamis et les incendies, et pour atténuer les effets de ceux-ci. Les participants ont aussi pris connaissance de la manière dont le bois peut servir dans la reconstruction suite à un tremblement de terre.

Le séminaire a examiné les dimensions humaines des catastrophes naturelles, et comment la foresterie peut être intégrée dans les stratégies et plans de gestion de ces dernières à l'échelle locale, nationale et régionale. Il a également été question d'élaborer un cadre en vue d'un plan d'action régional sur l'utilisation des forêts dans la lutte contre les catastrophes naturelles.

Le développement et l'avancée des éléments clés des stratégies sur les forêts et les catastrophes naturelles, comme la recherche, la réduction des risques, l'état de préparation, la réponse et la reprise, est apparu tragiquement urgent et essentiel moins d'une semaine après le



— “ —  
**UTILISANT UNE TECHNOLOGIE MOBILE  
AXÉE SUR LES MESSAGES SMS, DES  
BASES DE DONNÉES NATIONALES  
ONT ÉTÉ ÉTABLIES EN MATIÈRE DE  
 DÉTECTION PRÉCOCE, NOTIFICATION,  
 ACTION ET ANALYSE DE CONFLITS  
 HUMAINS-FAUNE SAUVAGE.**  
— ” —

séminaire, lorsque le typhon Haiyan a frappé les Philippines, provoquant des pertes désastreuses de vies et de biens.

#### ***Pour en savoir plus***

[www.fao.org/asiapacific/rap/home/meetings](http://www.fao.org/asiapacific/rap/home/meetings)

#### **IMPLIQUER LES PARTIES PRENANTES DANS LA GESTION DURABLE DE LA FAUNE SAUVAGE**

Les conflits entre l'homme et la faune sauvage peuvent surgir n'importe où, mais ils apparaissent invariablement lorsque les animaux sauvages et les populations coexistent et sont contraints de partager des ressources limitées. Dans de nombreux pays en développement, la croissance démographique conduit à une expansion de l'agriculture vers les parcours naturels marginaux. Conjugué au succès de programmes de conservation de certaines espèces fauniques et aux impacts du changement climatique, cela conduit à une augmentation des conflits entre hommes et animaux sauvages.

L'incidence de ces derniers est particulièrement prononcée en Afrique, où un nombre considérable de grands mammifères, tels que éléphants et lions, se déplacent encore librement, notamment sur les terres de parcours. Dans de nombreuses communautés rurales, les animaux sauvages endommagent les récoltes, entrent en concurrence avec l'homme pour l'accès aux pâturages et à l'eau, chassent le bétail, répandent des maladies chez les animaux domestiques, et menacent directement la vie humaine.

Pour répondre à la demande de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique d'agir sur la question du conflit entre l'homme et la faune, la FAO a produit une série de publications techniques didactiques, comprenant un aperçu

de ces conflits en Afrique et une trousse à outils de terrain visant à leur réduction en Afrique australe. Cette trousse à outils, qui comporte un éventail de ressources conçues pour être utilisées par les exploitants ruraux et les communautés locales, touche toutes les dimensions du conflit. Elle a été testée sur le terrain dans le cadre de projets du Programme de coopération technique (PCT) au Zimbabwe et au Mozambique, et consolidée lors d'ateliers de formation tenus dans les sous-régions de l'Afrique australe, centrale et orientale.

La FAO a également commandé le développement d'une technologie appropriée pour améliorer le signalement d'incidents dus à des conflits entre l'homme et la faune sauvage dans les zones reculées. Utilisant une technologie mobile axée sur les messages SMS, des bases de données nationales ont été établies en matière de détection précoce, notification, action et analyse. Cette technologie fait maintenant partie intégrante des projets du PCT, et devrait entraîner des interventions en temps utile de la part des services nationaux, provinciaux et locaux.

Pour mobiliser l'attention au Zimbabwe, un centre pour la gestion des conflits homme-faune sauvage – financé par la FAO et ses partenaires – a été établi dans la région boisée de Mukuvisi, et a été inauguré officiellement par le Ministre de l'environnement, de l'eau et du climat le 3 mars 2014, Journée mondiale de la vie sauvage.

En Afrique centrale, une stratégie associée à un plan d'action national a été élaboré au Gabon et a reçu l'approbation du Gouvernement, et un atelier sous-régional a été tenu en vue d'adapter la trousse à outils conçue en Afrique australe. Cela a conduit à la production d'un prototype pour la sous-région d'Afrique centrale, en collaboration

avec le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) et le Réseau des aires protégées d'Afrique centrale. Un atelier de formation a été tenu et le prototype doit être mis à l'essai sur 10 sites en Angola, au Cameroun, au Congo et au Gabon.

#### **Pour en savoir plus**

[www.fao.org/forestry/wildlife/67288](http://www.fao.org/forestry/wildlife/67288)

[www.fao.org/forestry/wildlife-partnership](http://www.fao.org/forestry/wildlife-partnership)

— “ —

**DEPUIS SA CRÉATION, LE CPW S'EST ENGAGÉ DANS UN VASTE ÉVENTAIL D'INITIATIVES, NOTAMMENT L'ÉLABORATION D'UNE TERMINOLOGIE RELATIVE À LA FAUNE SAUVAGE, LA RÉDACTION D'UN OUVRAGE SUR LA VIANDE DE BROUSSE; LA VALORISATION DES CONTRIBUTIONS SOCIOÉCONOMIQUES DE LA GESTION DURABLE DES ANIMAUX SAUVAGES; LA CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNÉES SUR LA LÉGISLATION RELATIVE À LA FAUNE ET UNE SÉRIE DE NOTES D'INFORMATION SUR LA GESTION DURABLE DE CETTE DERNIÈRE.**

— ” —

#### **PARTENARIAT DE COLLABORATION SUR LA GESTION DURABLE DE LA FAUNE**

Dans le cadre de son action visant à promouvoir la gestion durable de la faune sauvage, la FAO héberge le secrétariat du Partenariat de collaboration sur la gestion durable de la faune (CPW, de l'anglais «Collaborative Partnership on Sustainable Wildlife Management») et lui fournit un soutien technique et opérationnel. Le Partenariat a tenu sa troisième réunion en marge de la 61<sup>e</sup> Assemblée générale du Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier, qui s'est déroulée à Milan, Italie, en avril 2014.

Établi en mars 2013, le CPW est un partenariat volontaire qui regroupe 13 organisations internationales et secrétariats ayant un intérêt général dans la gestion durable de la faune. Il a pour mission: d'accroître la coopération et la coordination entre ses membres, dans le but de promouvoir une gestion durable des vertébrés terrestres dans tous les biomes et zones géographiques; de contribuer à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité; de protéger la santé, la sécurité alimentaire, les moyens d'existence et le bien-être humains; et de fournir une plate-forme pour traiter les questions relatives à la gestion de la faune sauvage qui appellent une réponse supranationale.

Depuis sa création, le CPW s'est engagé dans un vaste éventail d'initiatives, notamment l'élaboration d'une terminologie relative à la faune sauvage validée selon des normes internationales; la rédaction d'un ouvrage ressource sur les multiples dimensions de la viande de brousse; la valorisation des contributions socioéconomiques de la gestion durable de la faune;

la constitution de bases de données sur les animaux sauvages rassemblant des informations nationales en vue de leur diffusion au public; et une série de notes visant à mettre en évidence les dimensions multiples et transsectorielles de la gestion de la faune sauvage et à lancer des messages communs sur ce sujet et d'autres questions essentielles qui lui sont associées. Ces notes d'information favoriseront également, auprès des praticiens de divers secteurs, des parties prenantes et des médias, une meilleure compréhension de la vie sauvage et de la gestion durable de ses ressources.

La faune sauvage est une ressource naturelle renouvelable importante. Si elle est bien gérée, elle peut constituer une source durable de nourriture et de revenus et contribuer considérablement à la réduction de la pauvreté, tout en sauvegardant la santé animale, humaine et environnementale.

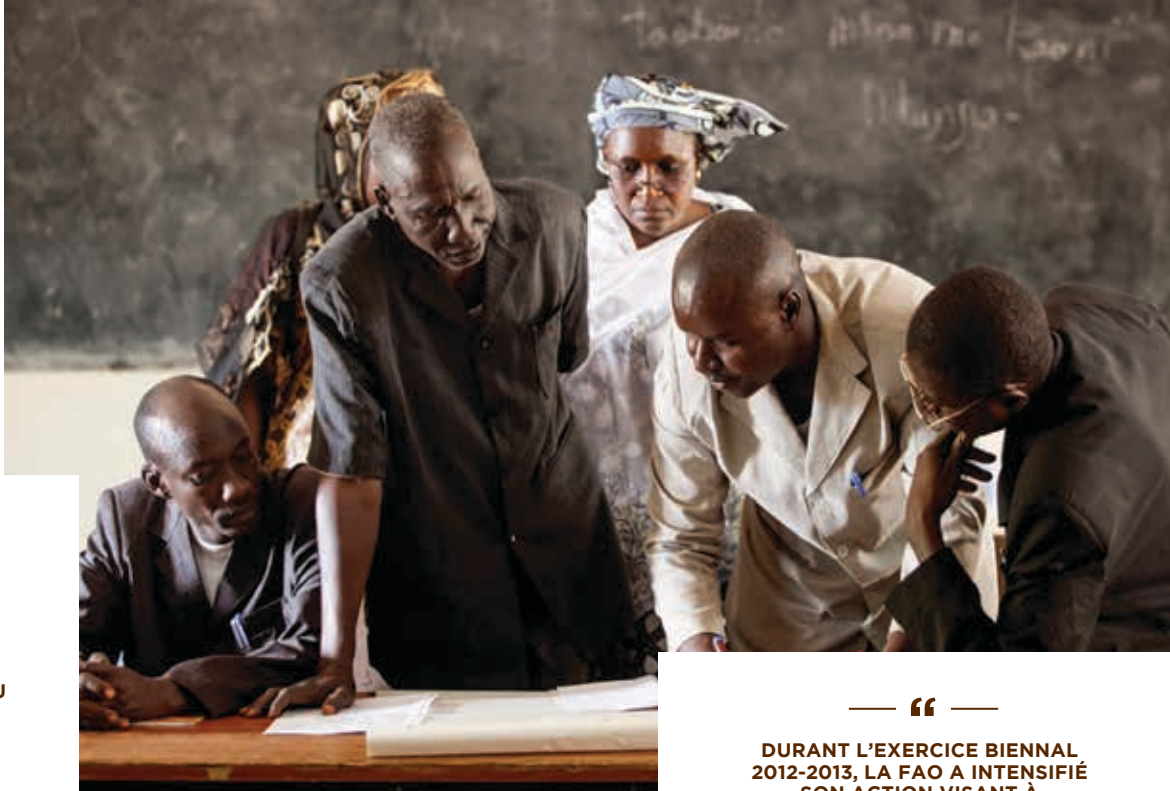
#### **INVERSER LA DÉSSERTIFICATION ET LA DÉGRADATION À TRAVERS LA GESTION DES BASSINS VERSANTS**

Un projet interrégional de la FAO achevé récemment, qui a été mené dans trois micro bassins en Équateur, en Mauritanie et au Maroc, a aidé à la lutte contre la désertification et la pauvreté dans ces pays.

Ce projet quadriennal (2010-2013) financé par l'Agence de coopération espagnole a obtenu des résultats significatifs. Au niveau local, des activités de démonstration ont été conduites avec la participation active des parties prenantes et des partenaires du projet, des plans de gestion participative des bassins versants ont été formulés, et les parties prenantes ont acquis de nouvelles compétences. Aux niveaux provincial, national et interrégional, les capacités institutionnelles et techniques pour combattre la désertification, consolider les mesures d'adaptation au changement climatique et réduire la pauvreté ont été renforcées, et un mécanisme de coordination pour le partage et la diffusion des expériences a été établi.

La mise en œuvre du projet s'est conformée aux principes énoncés par la FAO portant sur une nouvelle génération de programmes et projets sur les bassins versants axés sur une approche collaborative. Le projet a adopté une démarche de gestion des paysages; il a établi des partenariats entre associations d'agriculteurs, organisations non gouvernementales, institutions universitaires et secteur privé; il s'est efforcé de promouvoir une économie verte ainsi que la conservation et la gestion durable des ressources naturelles à l'échelle du paysage à travers l'expérimentation et l'innovation; et il s'est soucié des relations ascendantes et descendantes et des impacts à moyen-long terme en coordonnant les actions dans l'intégralité des bassins versants. Le projet a aussi veillé à ce que les processus de négociation impliquent les diverses parties prenantes et à ce que les groupes vulnérables – tels que les femmes, les jeunes et les agriculteurs sans terre – soient en mesure d'y participer. Un autre facteur ayant contribué à la réussite du projet a consisté dans l'accent mis sur l'interaction entre détenteurs de savoirs locaux et scientifiques au travers de démarches de «recherche-action».





— “ —

**UN AUTRE FACTEUR AYANT CONTRIBUTÉ À LA RÉUSSITE DU PROJET A CONSISTÉ DANS L'ACCENT MIS SUR L'INTERACTION ENTRE DÉTENTEURS DE SAVOIRS LOCAUX ET SCIENTIFIQUES AU TRAVERS DE DÉMARCHES DE «RECHERCHE-ACTION».**

— ” —

Encouragés par les impacts significatifs de ce projet interrégional, plusieurs gouvernements ont manifesté leur souhait d'étendre son application à d'autres pays, en tant que modèle de gestion conjointe des bassins versants. La FAO s'est engagée à financer une phase-relais qui comprendra aussi le Pérou, avant d'envisager l'étape suivante, la mise en œuvre d'un projet de quatre ans.

#### **Pour en savoir plus**

[www.fao.org/forestry/watershedmanagementandmountains](http://www.fao.org/forestry/watershedmanagementandmountains)

#### **S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE À TRAVERS LA GESTION DES FORÊTS ET DES ARBRES**

Un volet clé du travail de la FAO consiste à développer des outils permettant aux pays d'intégrer les mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets dans le secteur forestier, tant au niveau des politiques que du terrain. En 2013, la FAO a publié les *Directives relatives au changement climatique à l'intention des gestionnaires forestiers*, document qui fait suite à la publication de 2011, *Dossier sur le changement climatique à l'intention des décideurs*.

*Les Directives relatives au changement climatique à l'intention des gestionnaires forestiers* ont été validées au Kenya, au Népal et au Pérou en 2013, puis utilisées par les autorités nationales de ces pays pour accroître les connaissances et les capacités locales et stimuler les dialogues entre parties prenantes à l'échelle nationale et locale. Ces dialogues ont permis d'élaborer des plans d'action pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets à l'attention des gestionnaires forestiers; l'un des ces plans est actuellement en cours de mise en œuvre au Kenya.

Durant l'exercice biennal 2012-2013, la FAO

a intensifié son action visant à favoriser le dialogue et la coopération sous-régionaux en matière de forêts et d'adaptation au changement climatique, principalement en appuyant des ateliers organisés pour diverses sous-régions: Afrique australe (Afrique du Sud, juin 2013); Europe de l'Est et Asie centrale (Turquie, novembre 2013); pays du bassin du Nil (Éthiopie, décembre 2013); et Caraïbes (Grenade, mars 2014). La FAO apporte maintenant son soutien dans l'élaboration de documents de projet et dans la mobilisation de ressources pour la mise en œuvre de programmes sous-régionaux d'adaptation au changement climatique.

Dans la région méditerranéenne, l'appui de la FAO se poursuit au travers du projet régional qui vise à «optimiser la production de biens et services des écosystèmes boisés méditerranéens dans un contexte de changements globaux». Ce projet est coordonné par la FAO, en tant que secrétariat du Comité des questions forestières méditerranéennes-*Silva Mediterranea*, et est soutenu par le Gouvernement français. La FAO offre aussi ses services dans le cadre du Partenariat de collaboration sur les forêts méditerranéennes, qui promeut des mesures favorisant l'adaptation des forêts méditerranéennes au changement climatique, notamment au travers d'une plate-forme interactive régionale entre l'Algérie, le Liban, le Maroc, la Tunisie et la Turquie.

#### **Pour en savoir plus**

*Directives relatives au changement climatique à l'intention des gestionnaires forestiers*

[www.fao.org/docrep/018/i3383f/i3383f.pdf](http://www.fao.org/docrep/018/i3383f/i3383f.pdf)

*Dossier sur le changement climatique à l'intention des décideurs*

[www.fao.org/docrep/015/i2429f/i2429f00.pdf](http://www.fao.org/docrep/015/i2429f/i2429f00.pdf)

— “ —

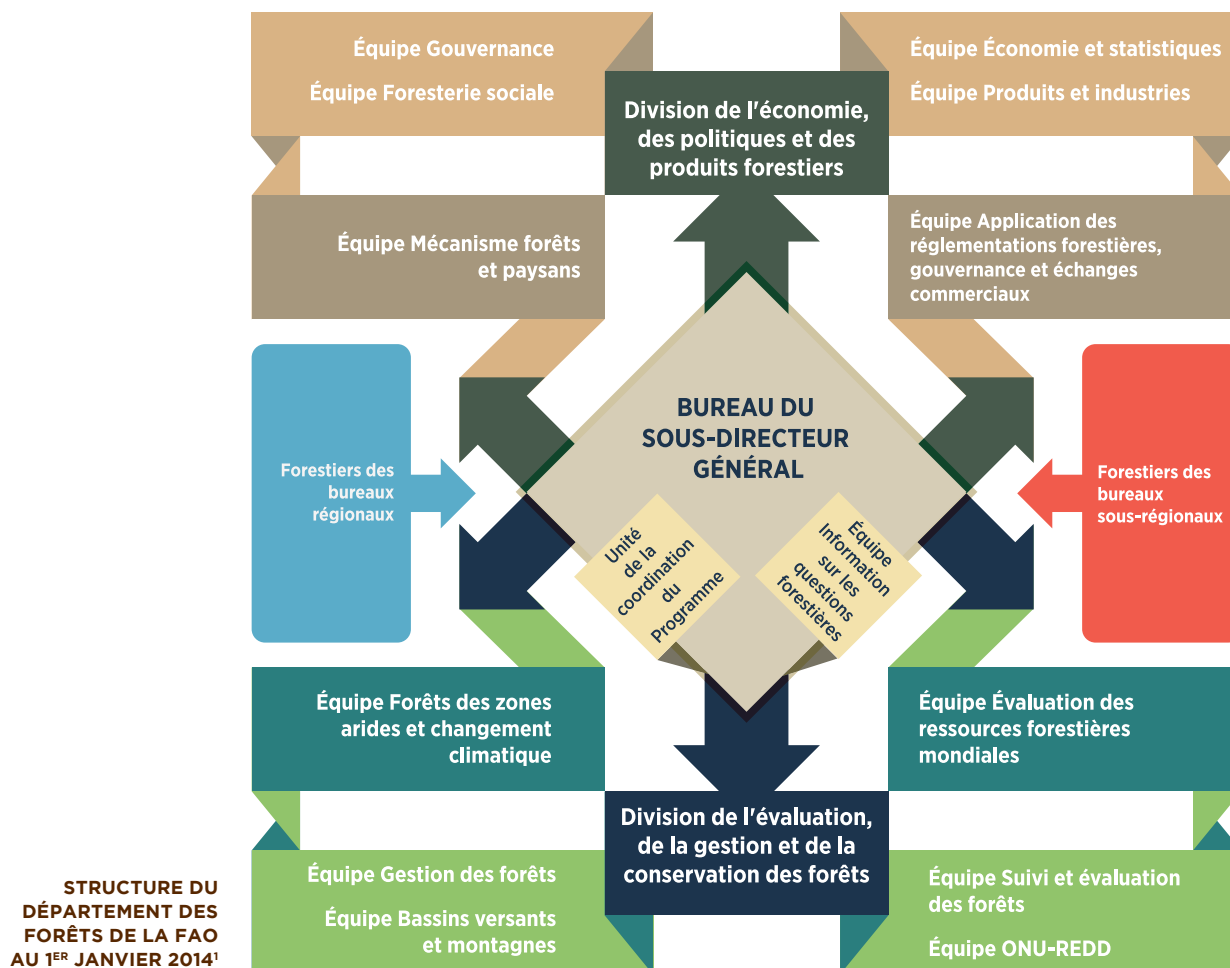
**DURANT L'EXERCICE BIENNAL 2012-2013, LA FAO A INTENSIFIÉ SON ACTION VISANT À FAVORISER LE DIALOGUE ET LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE FORÊTS ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, PRINCIPALEMENT EN APPUYANT DES ATELIERS SOUS-RÉGIONAUX ET UN PROJET RÉGIONAL.**

— ” —

# LE PROGRAMME FORESTIER DE LA FAO EN CHIFFRES

## RESSOURCES HUMAINES

À la fin de l'exercice biennal 2012-2013, le Département des forêts de la FAO comprenait 83 professionnels et fonctionnaires au niveau dirigeant et 38 autres professionnels dans les bureaux décentralisés. Le Département comptait aussi au siège 32 agents des Services généraux et 59 consultants à court terme et autres ressources humaines hors personnel.



<sup>1</sup> La structure, ainsi que les titres et les traductions de ceux-ci, sont en cours de finalisation et pourraient changer en fonction de la validation finale du Bureau des ressources humaines.

## RESSOURCES FINANCIÈRES

Le financement du programme forestier de la FAO provenant du Programme ordinaire de l'Organisation pour l'exercice biennal 2012-2013 s'est élevé à 40 millions de dollars EU, soit environ 4 pour cent du budget total du Programme ordinaire. En outre, des contributions volontaires ont été offertes par des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux et des fonds fiduciaires, qui ont permis une contribution d'un montant de quelque 81 millions de dollars EU pour les deux années.

Pendant l'exercice biennal, le Programme forestier de la FAO avait plus de 240 projets en cours dans plus de 80 pays, pour un budget total de 410 millions de dollars EU; l'accroissement en regard du budget de 2010-2011 a essentiellement été dû aux activités du Programme ONU-REDD et du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Le Département des forêts au siège de la FAO a dirigé la mise en œuvre de 45 de ces projets, huit d'entre eux ont été dirigés par le Département de la coopération technique et les projets restants par les bureaux décentralisés de l'Organisation.

En ce qui concerne les régions, l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes ont eu la part la plus importante des projets en valeur, suivies de l'Asie. Un peu plus de la moitié du budget total affecté aux projets a été allouée aux projets interrégionaux et mondiaux, qui ont été mis en œuvre principalement par le siège en faveur de tous les pays.

Titre de l'activité/ résultat de l'Organisation (RO)	Plan de la FAO à moyen terme 2010-2013 – objectif stratégique (OS <sup>i</sup> )	Plan de la FAO à moyen terme 2014-2017 – objectif stratégique (OS <sup>ii</sup> )
<b>Chapitre 1/RO1: Fournir des informations actuelles et fiables</b>		
Premier rapport mondial sur les ressources forestières génétiques	OSE	OS2
La situation des forêts du monde en 2014	OSE	OS2, OS6
Améliorer les données sur les forêts du monde à travers la collecte, l'analyse et les rapports conjoints	OSE	OS2
GlobAllomeTree: améliorer les estimations du volume et de la biomasse des forêts	OSE	OS2
Utiliser le suivi par satellite pour répondre aux exigences de la REDD+	OSE	OS2
<b>Chapitre 2/RO2: Renforcer les politiques et les pratiques grâce à la coopération internationale</b>		
Faire avancer l'agenda au travers des organes statutaires de la FAO	OSE	Les cinq OS et l'objectif 6
Partenariats en faveur de terres arides productives et résilientes	SOI	OS2, OS5
Journée internationale des forêts	OSE	Les cinq OS et l'objectif 6
Le Plan d'action de Rovaniemi relatif au secteur forestier dans le contexte d'une économie verte	OSE	OS2
Le Plan de convergence forestier d'Afrique de l'Ouest	OSE	OS2
REDPARQUES: renforcer les capacités dans la gestion des aires protégées	OSE	OS2
<b>Chapitre 3/RO3: Créer un environnement favorable pour la foresterie et aux industries forestières</b>		
Soutenir les organisations de producteurs agroforestiers	OSE	OS2, OS3
Le Programme UE FAO FLEGT: promouvoir les capacités et l'intégrité dans le secteur forestier	OSE	OS2, OS4
Former les hauts responsables des politiques forestières en Asie et dans le Pacifique	OSE	OS2
Promouvoir des politiques et programmes fondés sur des données factuelles	OSE	OS2
Renforcer les capacités du secteur public dans la mobilisation des ressources	OSE	OS2
Livre blanc pour le développement du secteur forestier dans le bassin du Congo	OSE	OS4
Feuille de route pour promouvoir des industries forestières durables en Fédération de Russie	OSE	OS2 et OS4
<b>Chapitre 4/RO4: Encourager la gestion durable des forêts et des arbres</b>		
La Boîte à outils de la GDF	OSE	OS2
Améliorer la gestion des écosystèmes forestiers en Amérique centrale	OSE	OS2
<b>Chapitre 5/RO5: Promouvoir les valeurs sociales et économiques des forêts et des arbres et leurs avantages pour les moyens d'existence</b>		
Les forêts dans la sécurité alimentaire et la nutrition	OSE	OS1
Les produits forestiers non ligneux pour le développement rural	OSE	OS4
Réduire la pauvreté au travers d'activités agroforestières axées sur le marché	OSE	OS2, OS2, OS4, OS5
Parrainage en vue de promouvoir des moyens de subsistance axés sur les forêts dans les Caraïbes	OSE	OS3
Produits forestiers non ligneux: soutenir les communautés des forêts et parcours du Proche-Orient	OSE	OS2 et OS3
<b>Chapitre 6/RO6: Renforcer le rôle environnemental des forêts, des arbres hors forêt et de la foresterie</b>		
Le rôle des forêts dans l'atténuation des catastrophes naturelles en Asie et dans le Pacifique	OSI	OS5
Impliquer les parties prenantes dans la gestion durable de la faune sauvage	OSE	OS2
Partenariat de collaboration sur la gestion durable de la faune	OSE	OS2
Inverser la désertification et la dégradation à travers la gestion des bassins versants	OSI, OSF	OS2
S'adapter au changement climatique à travers la gestion des forêts et des arbres	OSF	OS2

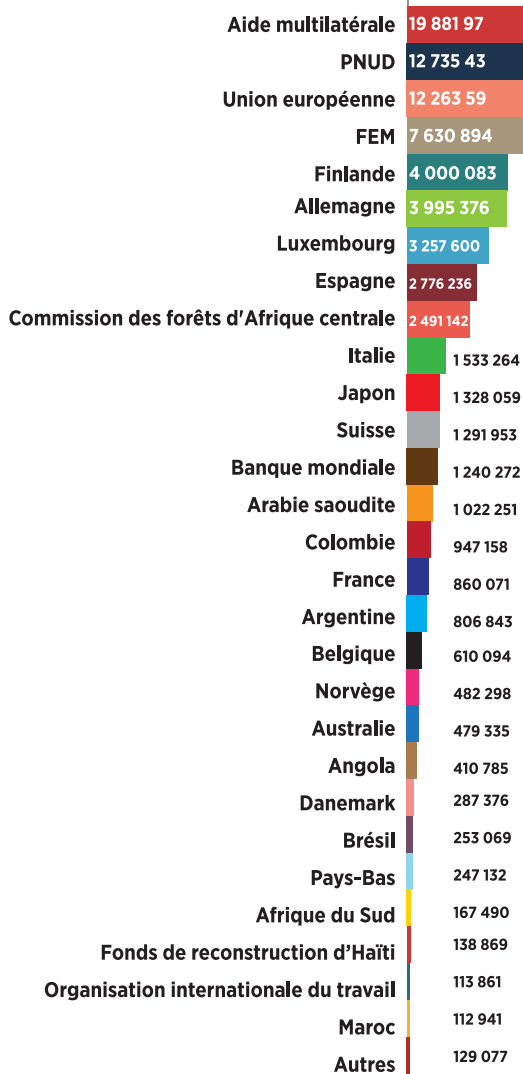
<sup>i</sup> Plan à moyen terme 2010-2013

OSE: Gestion durable des forêts et des arbres / OSF: Gestion durable de la terre, de l'eau et des ressources génétiques et meilleure réponse aux défis globaux touchant l'alimentation et l'agriculture / OSI: Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles.

<sup>ii</sup> Plan à moyen terme 2014-2017

Les cinq objectifs stratégiques sont les suivants: OS1 – Contribuer à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition / OS2 – Intensifier et améliorer de manière durable l'apport de biens et de services issus de l'agriculture, de la foresterie et des pêches / OS3 – Réduire la pauvreté rurale / OS4 – Veiller à la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires plus ouverts et plus efficaces / OS5 – Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise .

Un sixième objectif centré sur les connaissances, la qualité et les services techniques, comprend les activités normatives de base de l'Organisation.



## EXÉCUTION DE PROJETS FORESTIERS DE LA FAO, PAR BAILLEUR DEFONDS, EXERCICE BIENNAL 2012-2013 (MILLIONS DE DOLLARS EU)

total général: 81 494 536



## PAYS ASSISTÉS, EXERCICE BIENNAL 2012-2013



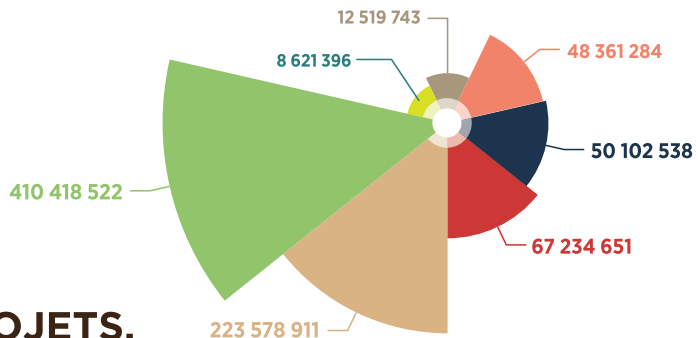
Section CENUE-FAC  
de la forêt et du  
bois

Europe  
et Asie centra

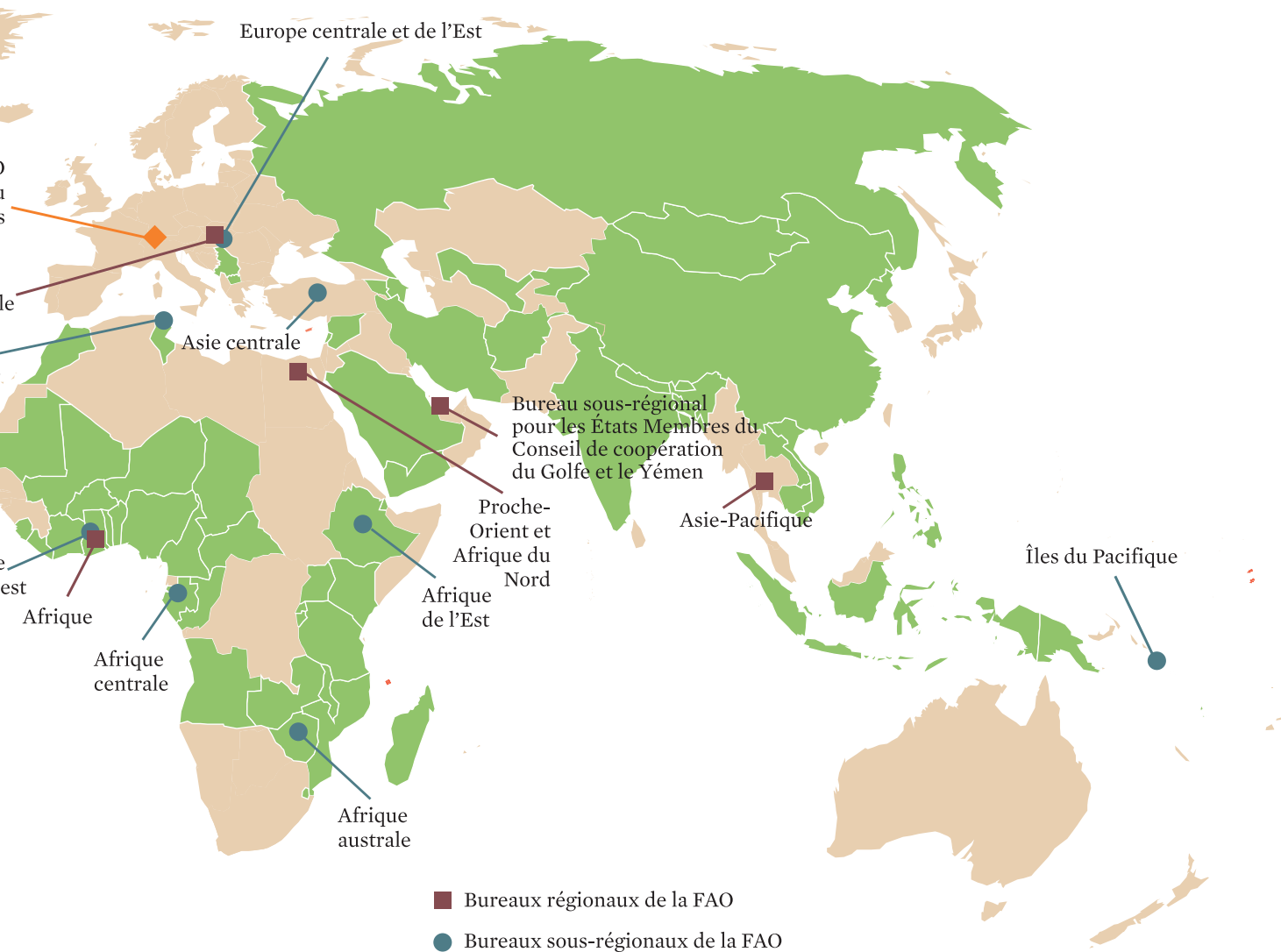
Afrique  
du Nord

Afrique  
de l'Ou

# EXÉCUTION DE PROJETS FORESTIERS DE LA FAO, PAR BAILLEUR DEFONDS, EXERCICE BIENNAL 2012-2013



## BUDGET DES PROJETS, PAR RÉGION, EXERCICE BIENNAL 2012-2013



Les appellations employées et la présentation des données sur la carte n'impliquent de la part de la FAO aucune prise de position quant au statut juridique ou constitutionnel des pays, territoires ou zones maritimes, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



Département des forêts  
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture  
Viale delle Terme di Caracalla  
00153 Rome, Italie  
Courriel: fo-library@fao.org  
Site web: www.fao.org/forestry

Bureau régional pour l'Afrique  
FAO Building  
Gamal Abdul Nasser Road  
Accra, Ghana  
Courriel: FAO-RAF@fao.org  
Site web: www.fao.org/africa

Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique  
39 Phra Athit Road  
Phranakorn District  
10200 Bangkok, Thaïlande  
Courriel: FAO-RAP@fao.org  
Site web: www.fao.org/world/regional/rap/

Bureau régional pour l'Europe et l'Asie central  
34 Benczur utca  
Budapest, Hongrie  
Courriel: REU-Registry@fao.org  
Site web: www.fao.org/europe/en/

Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes  
Av. Dag Hammarskjold 3241 – Vitacura  
Casilla 10095  
Santiago, Chili  
Courriel: FAO-RLC@fao.org  
Site web: www.fao.org/americas/en/

Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord  
11, El Eslah El Zerai Street  
Dokki, Le Caire, Égypte  
Courriel: FAO-RNE@fao.org  
Site web: www.fao.org/world/Regional/RNE/index\_en.htm

Section des forêts et du bois de la CENUE-FAO  
Palais des Nations  
CH-1211  
Genève10, Suisse  
Courriel: info.ece-faoforests@unece.org  
Site web: www.unece.org/forests